



**INSTITUT DE STATISTIQUES ET D'ETUDES  
ECONOMIQUES DU BURUNDI**



**DIRECTION GENERALE**

**TABLEAU DE BORD SOCIAL 2016**



**DATE DE PUBLICATION : Décembre 2017**

**ISTEEBU, Zone Rohero, Quartier INSS, Avenue de l'Aviation, N°06, B.P. 1156  
BUJUMBURA,  
Tél. : (+257) 22 22 2149/22 22 67 29, 22 21 67 34/35, FAX : (+257) 22 22 26 35,  
E-Mail: [isteebu@isteebu.bi](mailto:isteebu@isteebu.bi), [isteebubdi@gmail.com](mailto:isteebubdi@gmail.com), SiteWeb: [www.isteebu.bi](http://www.isteebu.bi)**

*Devise : " En marche avec les Statistiques Fiables au Service du Développement"*



## Sommaire

<b>Sommaire .....</b>	<b>1</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX.....</b>	<b>3</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES.....</b>	<b>4</b>
<b>AVANT PROPOS.....</b>	<b>6</b>
<b>CHAPITRE I: POPULATION .....</b>	<b>7</b>
<b>DEFINITION DU SECTEUR DE LA POPULATION .....</b>	<b>7</b>
<b>I.1. Volume de la population .....</b>	<b>8</b>
<b>I.2. Structures de la population par groupes d'âges spécifiques .....</b>	<b>8</b>
<b>I.3. Fécondité .....</b>	<b>9</b>
<b>I.4. Mortalité .....</b>	<b>10</b>
<b>I.4.1. Mortalité dans l'enfance .....</b>	<b>10</b>
<b>I.4.2. Espérance de vie à la naissance.....</b>	<b>10</b>
<b>CHAPITRE II: SANTE.....</b>	<b>12</b>
<b>DEFINITION DU SECTEUR DE LA SANTE .....</b>	<b>12</b>
<b>II.1. Evolution des infrastructures sanitaires .....</b>	<b>12</b>
<b>II.2. Evolution du personnel de santé.....</b>	<b>13</b>
<b>II.3. Evolution du nombre d'habitants par unité de personnel .....</b>	<b>13</b>
<b>II.4. Evolution de couverture prénatale .....</b>	<b>14</b>
<b>II.5. Evolution de la couverture vaccinale .....</b>	<b>15</b>
<b>II.6. Evolution du budget de la santé. ....</b>	<b>15</b>
<b>CHAPITRE III : EDUCATION .....</b>	<b>17</b>
<b>DEFINITION DU SECTEUR DE L'EDUCATION.....</b>	<b>17</b>
<b>III.1. Enseignement préscolaire .....</b>	<b>19</b>
<b>III.1 Évolution des taux de l'enseignement préscolaire et de l'effectif des auditeurs par année. ....</b>	<b>19</b>
<b>III.1.2. Evolution du nombre de personnel de l'encadrement de la petite enfance.....</b>	<b>20</b>
<b>III.1.3. Evolution des structures d'encadrement de la petite enfance. ....</b>	<b>20</b>
<b>III.2. Enseignement fondamental.....</b>	<b>21</b>
<b>III.2.1. Evolution des données scolaires primaire et/ou fondamentales .....</b>	<b>21</b>
<b>III.2.2. Evolution du taux net d'admission en première année primaire/fondamentale .....</b>	<b>22</b>
<b>III.2.3. Evolution des effectifs des élèves dans l'enseignement primaire/fondamental public par sexe et par année scolaire.....</b>	<b>22</b>
<b>III.2.4. Evolution des taux net de scolarisation par province .....</b>	<b>23</b>

III.2.5. Évolution des taux nets de scolarisation par sexe et par année scolaire .....	24
III.2.6. Evolution du ratio élèves/classe et ratio élèves/maître par année scolaire.....	25
III.2.7. Evolution du taux de redoublement au primaire par sexe selon l'année scolaire.....	26
III.2.8. Evolution du taux d'alphabétisation par province, sexe et par année scolaire.....	26
III.3. Enseignement secondaire et/ou fondamental .....	28
III.3.1. Général et Pédagogique Public.....	28
III.3.2. Technique et Professionnel Public.....	29
III.4. Enseignement supérieur.....	29
III.4.1. Evolution des effectifs des étudiants par année académique..	29
III.5. Dépenses budgétaires de l'Etat .....	30
<b>CHAPITRE IV : ACTIVITES ECONOMIQUES ET AVOIRS DES MENAGES .....</b>	<b>32</b>
<b>DEFINITION DU SETEUR ACTIVITES ECONOMIQUES ET AVOIRS DES MENAGES. ....</b>	<b>32</b>
IV.1. Activités économiques des ménages.....	32
IV.2. Avoirs des ménages.....	32
IV.2.1. propriétaires de leur logement.....	32
IV.2.2. Possession de terre et du bétail .....	33
IV.2.3. Possession de moyens de locomotion .....	35
IV.2.4. Possession des moyens de communication et d'information....	36
IV.2.4. Possession d'autres biens d'équipements.....	38
<b>CHAPITRE V: LOGEMENT ET APPROVISIONNEMENT EN EAU .....</b>	<b>40</b>
V.1. Logement .....	40
V.1.1. Type de mur.....	40
V.1.2. Type de toit.....	40
V.1.3. Mode d'occupation des logements.....	41
V.2. Approvisionnement en eau de boisson .....	42
<b>CHAPITRE VI : ECONOMIE .....</b>	<b>44</b>
<b>Définition du secteur logement et approvisionnement en eau .....</b>	<b>44</b>
V.1. Le Produit Intérieur Brut .....	44
VI.2. Commerce extérieur .....	46
VI.3. Inflation .....	47
VI.4. Pauvreté .....	48
V.5. Indice de Développement Humain (IDH) .....	49
VI.6. Indice de Pauvreté Humaine (IPH) .....	49

## **LISTE DES TABLEAUX**

<b>Tableau I.1: Evolution de la population.....</b>	<b>8</b>
<b>Tableau I.2: Structure de la population par groupes d'âges spécifiques.....</b>	<b>9</b>
<b>Tableau I.3: Indicateurs de la fécondité .....</b>	<b>9</b>
<b>Tableau I.4: Niveau de mortalité à l'enfance selon le sexe.....</b>	<b>10</b>
<b>Tableau I.5: Espérance de vie à la naissance selon le sexe .....</b>	<b>11</b>
<b>Tableau II.1: Evolution des infrastructures de santé par année.....</b>	<b>13</b>
<b>Tableau II.2: Evolution du nombre de personnel de santé par année .....</b>	<b>13</b>
<b>Tableau II.3: Nombre d'habitants par unité de personnel (médecins et infirmiers) .....</b>	<b>14</b>
<b>Tableau II.4: Evolution de couverture prénatale par année .....</b>	<b>14</b>
<b>Tableau II.5: Evolution de la couverture vaccinale par année.....</b>	<b>15</b>
<b>Tableau II.6 Par du Budget de la santé dans le budget général de l'Etat par année (en milliards de FBU). .....</b>	<b>16</b>
<b>Tableau III.1: Évolution des taux de l'enseignement préscolaire et de l'effectif des auditeurs par année. ....</b>	<b>19</b>
<b>Tableau III.2: Evolution du nombre de personnel de l'encadrement de la petite enfance entre 2008/09 à 2015/16. ....</b>	<b>20</b>
<b>Tableau III.3: Evolution des structures d'encadrement de la petite enfance.....</b>	<b>21</b>
<b>Tableau III.4: Evolution des données scolaires primaire et/ou fondamentales .....</b>	<b>21</b>
<b>Tableau III.5: Evolution du taux net d'admission en première année primaire/fondamentale par année scolaire.....</b>	<b>22</b>
<b>Tableau III.6: Evolution des effectifs des élèves dans l'enseignement primaire/fondamental public par sexe et par année scolaire. ....</b>	<b>23</b>
<b>Tableau III.8: Evolution des taux net de scolarisation par province.....</b>	<b>24</b>
<b>Tableau III.9: Évolution des taux nets de scolarisation par sexe et par année scolaire .....</b>	<b>25</b>
<b>Tableau III.10: Evolution du ratio élèves/classe et ratio élèves/maître par année scolaire .....</b>	<b>26</b>
<b>Tableau III.11: Evolution du taux de redoublement au primaire par sexe selon l'année scolaire.....</b>	<b>26</b>
<b>Tableau III.12: Evolution du taux d'alphabétisation par province, sexe et par année scolaire.....</b>	<b>27</b>
<b>Tableau III.13: Evolution des données de l'Enseignement Général et Pédagogique Public.....</b>	<b>28</b>
<b>Tableau III.14: Evolution des données de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel Public A2.....</b>	<b>29</b>
<b>Tableau III.15: Evolution des effectifs des étudiants par année académique .....</b>	<b>30</b>

<b>Tableau III.16: Part de l'éducation dans les dépenses publiques de l'Etat</b>	<b>31</b>
<b>Tableau IV.1: Répartition (en %) des ménages propriétaires de leur logement selon le milieu de résidence</b>	<b>32</b>
<b>Tableau IV.2: Répartition (en %) des ménages propriétaires de leur logement par province en 2002, 2006, 2008 et 2013</b>	<b>33</b>
<b>Tableau IV.3: Possession de la terre et du bétail selon le milieu de résidence</b>	<b>34</b>
<b>Tableau IV.4: Possession de la terre et de bétail par province et par année</b>	<b>34</b>
<b>Tableau IV.5: Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion</b>	<b>35</b>
<b>Tableau IV.6: Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion (voiture, motocyclette et/ou bicyclette), par Province et par année</b>	<b>36</b>
<b>Tableau IV.7: Répartition (%) des ménages possédant un poste radio, un poste téléviseur et/ou un téléphone par milieu de résidences et par année.</b>	<b>37</b>
<b>Tableau IV.8: Répartition (%) des ménages possédant un poste radio, un poste téléviseur et/ou un téléphone par province et par année</b>	<b>38</b>
<b>Tableau IV.9: Répartition (%) des ménages possédant d'autres biens d'équipements, par milieu de résidence et par année</b>	<b>39</b>
<b>Tableau IV.10: Répartition (%) des ménages possédant d'autres biens d'équipements, par province par année.</b>	<b>39</b>
<b>Tableau V.1: Répartition (en %) des ménages par type de mur de l'habitation selon le milieu de résidence en 2002, 2006, 2008 et 2013</b>	<b>40</b>
<b>Tableau V.2: Répartition (en %) des ménages par type de toit selon le milieu de résidence en 2002, 2006, 2008 et 2013</b>	<b>41</b>
<b>Tableau V.3: Répartition (en %) des ménages par mode d'occupation des logements selon le milieu de résidence en 2002, 2006, 2008 et 2013</b>	<b>41</b>
<b>Tableau V.4: Répartition (en %) des ménages par mode d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence.</b>	<b>42</b>
<b>Tableau V.1: Principaux indicateurs macroéconomiques de 2007 à 2014</b>	<b>44</b>
<b>Tableau 6.2: Répartition (%) du PIB par secteur et par année</b>	<b>46</b>

## **LISTE DES GRAPHIQUES**

<b>Graphique V.1: Répartition (en %)des ménages par mode d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence en 2012.</b>	<b>43</b>
<b>Graphique VI.1: Evolution des importations et des exportations (milliards de frs bu) par année</b>	<b>46</b>

<b>En considérant la période de 2006 à 2011, la balance commerciale a été toujours déficitaire chaque année. Le déficit s'est beaucoup aggravé au fil des années suite .....</b>	<b>46</b>
<b>Graphique VI.2: Evolution du déficit commercial par année.....</b>	<b>47</b>
<b>Graphique VI.3: Evolution du taux d'inflation par année.....</b>	<b>47</b>
<b>Graphique VI.4: Evolution de l'incidence de la pauvreté par milieu de résidences en 2006, 2008 et 2014.....</b>	<b>48</b>
<b>Graphique VI.5: Evolution de l'incidence de la pauvreté par province et par année.....</b>	<b>48</b>
<b>Graphique VI.6: Evolution de l'indice de développement humain par année (nouvelle méthodologie à partir de 2014).....</b>	<b>49</b>

## **AVANT PROPOS**

Le Tableau de Bord Social du Burundi est l'une des productions de l'Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi (ISTEEBU). Cette publication qui se veut pérenne est la quatrième depuis celle de 2009. Les données contenues dans le document arrivent globalement à l'année 2016.

Le document publie essentiellement les indicateurs. C'est une documentation complète sur les indicateurs qui est fournie de manière à permettre à l'utilisateur de comprendre et d'interpréter à bon escient les indicateurs publiés.

Le Tableau de Bord Social est un recueil statistique pratique dont les données primaires proviennent de plusieurs sources. Sa production est le résultat d'une intense collaboration entre les structures qui produisent et analysent l'information statistique au Burundi.

La Direction Générale de l'ISTEEBU souhaite remercier tous les organismes publics ou privés, les administrations et tous ceux dont le concours a permis l'élaboration de ce document et les appelle à développer davantage ce partenariat pour permettre à l'ensemble des acteurs socioéconomiques de disposer d'une information aussi complète que possible et à jour.

**LA DIRECTION GENERALE**

## **CHAPITRE I: POPULATION**

Le Burundi connaît un dynamisme de sa population illustré par des taux d'accroissement relativement élevés. Estimée à 4 031 420 habitants au recensement de 1979, la population est passée à 5 292 766 habitants au recensement de 1990, à 8 053 574 d'habitants en 2008, puis à 11 215 024 habitants en 2016 selon les projections de la population de 2010-2050. La population est caractérisée par sa jeunesse ; environ un résident sur deux est âgé de moins de 15 ans. Les indicateurs de fécondité et de mortalité bien qu'ayant amorcé une tendance à la baisse demeurent encore élevés. L'espérance de vie à la naissance a passé de 46,50ans en 2007 à 58,5ans en 2016.

### **DEFINITION DU SECTEUR DE LA POPULATION**

- ❖ Taux brut de mortalité: il mesure le nombre de décès annuels (tous âges confondus) pour 1000 habitants
- ❖ Quotient de mortalité infantile: il mesure la probabilité pour un enfant qui naît, de décéder avant son premier anniversaire;
- ❖ Taux de mortalité infantile: il mesure le nombre de décès annuels pour 1000 enfants de moins d'un an;
- ❖ Quotient de mortalité juvénile: il mesure la probabilité pour un enfant qui a dépassé son premier anniversaire de décéder avant son cinquième anniversaire;
- ❖ Espérance de vie à la naissance: c'est le nombre moyen d'années que peut espérer vivre un enfant à la naissance;
- ❖ Accroissement démographique (taux d'accroissement): c'est la mesure de l'augmentation d'une population donnée au cours d'une année du fait de la natalité, de la mortalité et des migrations;
- ❖ Accroissement naturel (taux d'accroissement): c'est la mesure de l'augmentation d'une population donnée au cours d'une année du fait uniquement des naissances et des décès;
- ❖ Accroissement intercensitaire: accroissement de la taille d'une population entre deux recensements.



Rapport de Dépendance démographique (RD): c'est le rapport entre la population à charge (les 0-14 ans et les 65 ans et plus) et la population en âge de travailler.

### ***1.1. Volume de la population***

L'effectif de la population du Burundi croît avec le temps. Selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat et les projections démographiques, le Burundi comptait 4 820 420 habitants en 1979 alors que les projections démographiques donnent 11 215 024 en 2016. Le taux d'accroissement est de 2,3% pour la période intercensitaire de 1990-2008.

**Tableau I.1: Evolution de la population**

	<b>1979</b>	<b>1990</b>	<b>2008</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Effectifs de la population totale dont :	4 820 420	5 292 793	8 053 574	9 823 828	11 215 024
Hommes	1 946 145	2 574 126	3 964 906	4 822 838	5 539 815
Femmes	2 082 275	2 718 667	4 088 668	5 000 990	5 675 209
Taux d'accroissement intercensitaire annuel (%)	2,64	3	2,4	-	-
Taux d'accroissement naturel (%)	2,6	2,9	2,3	-	-

Source : RGPH 1979, 1990 et 2008, ISTEERU\_Rapport de projections de 2010-2050

### ***1.2. Structures de la population par groupes d'âges spécifiques***

Le Burundi, comme tous les autres pays de l'Afrique subsaharienne, a une population très jeune. Environ un résident sur deux est âgé de moins de 15 ans. Par contre, environ un résident sur cinq fait partie de la population enfants de moins de 5 ans. De même, environ un résident sur cinq est parmi la population scolarisable des 7-12ans en 2008. Quant aux personnes âgées de 65 ans et plus, elles occupent une part minimale dans la population burundaise soit 2,6%. Le rapport de dépendance a connu une augmentation durant la période intercensitaire 1979-1990. Par contre, il a connu une baisse sensible en 2008.

**Tableau I.2: Structure de la population par groupes d'âges spécifiques**

	1979	1990	2008	2016
	<b>Effectifs</b>			
Moins de 5 ans	697 580	993 138	1 424 016	1 779 378
7-12 ans	-	877 985	1 237 011	-
0-14 ans	1 710 687	2 462 760	3 549 152	4 840 483
15-64 ans	2 146 205	2 621 128	4 195 263	6 084 649
65 ans et +	174 528	208 905	221 925	289 888
	<b>Proportions en %</b>			
Moins de 5 ans	17.3	18.8	17.7	-
7-12 ans	-	16.6	15.4	-
0-14 ans	42.5	46.9	44.6	-
15-64 ans	53.2	49.0	52.6	-
65 ans et +	4.3	4.1	2.8	-
<b>RD</b>	<b>87.8</b>	<b>101.9</b>	<b>89.9</b>	

Source : RGPH 1979, 1990, 2008 et projections 2010-2050

### ***1.3. Fécondité***

Le niveau de natalité a beaucoup diminué durant la période 1990-2008 : le taux brut de natalité est passé de 44 à 34 naissances pour 1000 habitants respectivement en 1990 et 2008.

Quant à l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF), il a connu une baisse successive de 0,3 et 0,45 enfants par femme durant la période 1990-2008 et 2008-2016 avec les valeurs respectives de 6,3 ; 5,95 et 5,5 enfants par femme en 1990 ; 2008 et 2016.

**Tableau I.3: Indicateurs de la fécondité**

	1990			2008			2016		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Taux Brut de Natalité (en ‰)	-	-	44,2	28,97	34,43	33,88	33	38,5	37,9
Taux Global de Fécondité Générale (en ‰)	-	-	-	151	160	159	131	188	180
Indice Synthétique de Fécondité	-	-	6,3	5,58	6,00	5,95	4,1	5,7	5,5

Source : RGPH 1990, 2008, ISTEUBU, Rapport EDSB III 2016/2017

## **I.4. Mortalité**

### **I.4.1. Mortalité dans l'enfance**

D'une manière générale, le niveau de mortalité a légèrement varié entre les deux derniers recensements mais il a changé sensiblement selon les résultats de l'EDSIII-2016. Le taux de mortalité infantile qui était de 106‰ dans l'ensemble n'a diminué que de 3‰ de 1990 à 2008 alors qu'il a connu une baisse par la suite à l'ordre de 56‰ de 2008 à 2016. Ventilé selon le sexe de l'enfant, le QMI a augmenté d'une unité chez les garçons alors qu'il a augmenté de cinq unités chez les filles entre 1990 et 2008. Quant aux indicateurs de la mortalité des enfants, les niveaux ont systématiquement baissé dans l'ensemble. Le QMJ est passé de 82‰, 55‰ à 33‰ pour les périodes de 1990, 2008 et 2016 alors que le TMIJ est passé de 198‰, 152‰ à 78‰ pour la même période.

**Tableau I.4: Niveau de mortalité à l'enfance selon le sexe**

Indicateurs	Masculin		Féminin		Masculin		Féminin
	1990	2008	1990	2008	1990	2008	2016
Quotient de mortalité infantile (‰)	111	112	102	107	106	103	47
Quotient de mortalité Juvénile (‰)	51	66	51	59	82	55	33
Quotient de mortalité Infanto Juvénile (‰)	156	171	147	160	198	152	78

Source : RGPH 1990, 2008, ISTEERU, Rapport EDSBIII 2016/2017

### **I.4.2. Espérance de vie à la naissance**

La conséquence de la variation du niveau de mortalité s'est traduite par une diminution de l'espérance de vie à la naissance, qui est passée de 51,3 ans à 49 ans entre 1990 et 2008. La distinction par sexe révèle l'avantage des femmes quelle que soit l'année considérée. En termes d'évolution de l'espérance de vie à la naissance, on enregistre une perte de 3,8 ans chez les hommes et de 0,1 an chez les femmes entre 1990 et 2008. Actuellement l'espérance de vie à la naissance se situe à 58,5 ans.

**Tableau I.5: Espérance de vie à la naissance selon le sexe**

<b>Sexe</b>	<b>1990</b>	<b>2002</b>	<b>2008</b>	<b>2016</b>
Masculin	49,8	42,7	46,0	
Féminin	51,9	47,1	51,8	
Ensemble	51,0	44,9	49,0	58,5

## **CHAPITRE II: SANTE**

Les statistiques sur la santé ont pour objectif, entre autres, la connaissance de l'état de santé d'une population et la définition des déterminants de la santé. Elles servent également à appréhender les programmes d'action, à faire des prévisions, à déterminer les régions prioritaires pour mener des plans d'actions d'urgence et enfin à évaluer les projets mis en œuvre. L'état de santé d'une population se mesure par des indicateurs tels que la mortalité, la morbidité, l'état nutritionnel, l'espérance de vie et autres.

### **DEFINITION DU SECTEUR DE LA SANTE**

- ❖ Couverture en CPN 1 : Proportion des femmes enceintes vues pour la première fois en CPN au cours d'une période ;
- ❖ Couverture en CPN 2 : Pourcentage des femmes enceintes ayant suivi 2 consultations prénatales au cours de la grossesse ;
- ❖ Couverture vaccinale : Pourcentage d'enfants de 0 à 11 mois ayant reçu un vaccin donné au cours d'une période donnée ;
- ❖ Couverture prénatale (CPN) : c'est le nombre de femmes enceintes qui sont suivies par un personnel de santé qualifié pendant leur grossesse ;
- ❖ La mortalité maternelle est le décès d'une femme survenu au cours de la grossesse ou dans un délai de 42 jours après la fin de la grossesse quelle que soit la durée ou la localisation (intra ou extra utérine) pour une cause quelconque déterminée ou aggravée par la grossesse ou les soins que cette grossesse a motivé mais non accidentelle ni fortuite (OMS) ;
- ❖ Le rapport de mortalité maternelle (RMM) : (Nombre de décès maternels / Nombre de naissances vivantes) \* 100 000 ;
- ❖ Pourcentage du budget de l'Etat alloué à la santé : Proportion du budget de l'Etat alloué à la santé.

#### ***II.1. Evolution des infrastructures sanitaires***

Les données sur les infrastructures sanitaires sont importantes dans l'explication des conditions sanitaires des populations d'un pays à travers la disponibilité et l'accessibilité à ces infrastructures. Les Centres de Santé sont les plus nombreux au niveau des infrastructures sanitaires au Burundi. Leur nombre est passé de 616 en 2006 à 1017 en 2015 soit un accroissement de 65,0%.

Le nombre d'hôpitaux a également augmenté passant de 53 en 2006 à 73 en 2015. En revanche, le nombre de secteur de santé est resté quasi stationnaire sur toute la période de 2006-2007, le changement est survenu en 2008 où le nombre de secteurs est de 45, qui reste inchangé jusqu'en 2014.

**Tableau II.1: Evolution des infrastructures sanitaires par année**

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Centres de santé d'Etat (*)	370	381	390	405	423	462	506	524	546	566	568
Centres de santé privés	246	237	263	280	312	344	345	373	409	451	425
Centres de santé	616	618	653	685	735	806	851	897	955	1017	993
Hôpitaux d'Etat (*)	33	30	36	36	41	41	43	44	44	45	41
Hôpitaux privés	20	18	17	17	22	23	25	25	29	28	36
Hôpitaux	53	52	53	56	63	64	68	69	73	73	77

*Source : Annuaire Statistiques Sanitaires 2008-2016 & ISTEERBU\_Annuaire Statistique 2015.*

## **II.2. Evolution du personnel de santé**

Le personnel de santé au Burundi se compose essentiellement de médecins, de Techniciens médicaux, de Techniciens d'assainissement, des infirmiers et des auxiliaires médicaux. Les données y relatives montrent que ce sont les infirmiers qui sont nombreux par rapport à d'autres catégories et que les médecins spécialisés sont les moins nombreux et les effectifs sont restés constant depuis 2014.

**Tableau II.2: Evolution du nombre de personnel de santé par année**

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Médecins spécialistes	40	40	40	75	45	68	21	-	21
Médecins généralistes	317	317	317	343	393	476	418	-	515
Médecins	357	357	357	418	438	544	439	-	536
Infirmiers licenciés							425	-	502
Infirmiers A2	361	1175	1175	1175	-	-	2153	-	2568
Infirmiers auxiliaires A3	2694	2729	1594	1594	-	4018	3442	-	3665

*Source : Annuaire Statistiques Sanitaires 2008-2016 & ISTEERBU\_Annuaire Statistique 2014 et 2016.*

## **II.3. Evolution du nombre d'habitants par unité de personnel**

Le nombre d'habitants par unité de personnel permet de renseigner sur la qualité du personnel de santé dans un pays. L'OMS a établi des normes d'appréciation de cette couverture sanitaire. Ces normes sont fixées à un médecin pour 10 000 habitants et un infirmier d'Etat pour 5 000 habitants. A cet égard, le nombre d'habitants par unité de personnel sanitaire au Burundi est dans l'ensemble largement au-dessus des normes de l'OMS. Même si l'accroissement de l'effectif du personnel sur la période 2008 est apparent, des efforts restent encore à déployer en matière de couverture sanitaire étant donné que l'effectif de la population augmente également.

**Tableau II.3: Nombre d'habitants par unité de personnel (médecins et infirmiers)**

	2014	2015	2016
Le nombre d'habitants par médecin	20865	-	21035
Le nombre d'habitants par infirmier	1542	-	1413

*Source: Annuaire Statistique Sanitaire 2016.*

#### **II.4. Evolution de couverture prénatale**

De façon générale sur la période 2007-2016, on constate une augmentation du nombre de femmes enceintes qui vont se faire consultées que ça soit à la première, à la deuxième, à la troisième ou la quatrième consultation.

En effet, pour la première consultation prénatale, on est passé de 402 671 femmes enceintes en 2007 à 619 361 en 2016. Pour la deuxième consultation, on a enregistré 262 163 femmes en 2007 contre 359 576 femmes en 2016 et pour la troisième consultation, on compte 199 529 femmes en 2007 contre 292 329 femmes en 2016.

Néanmoins, de 2008 à 2009, la couverture de la première consultation prénatale (CPN1) a baissé, idem pour la deuxième consultation prénatale (CPN2) de 2009, la troisième et quatrième consultation de 2012. Le même constat est observé en 2016 pour la CPN2 et la CPN3 en 2016. Le constat est que le nombre de femmes qui vont à la consultation prénatale diminue d'une consultation à l'autre mais la déperdition (écart entre CPN1 et CPN2) est très grande sur toute la période de 2006 à 2016.

Quant à la consultation prénatale précoce, les données commencent avec l'année 2016 puisque ça a été jugé bon d'ajouter cet indicateur avec cette année.

**Tableau II.4: Evolution de couverture prénatale par année**

CPN	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>CPN1 Précoce</b>										168 749
<b>CPN1</b>	402 671	345 029	333 838	453 239	476 092	467798	511 661	516750	529 662	619 361
<b>CPN2</b>	262 163	317 084	312 632	323 500	384 944	377832	392 299	402486	412 413	359 576
<b>CPN3</b>	199 529	258 251	242 539	270 369	359 618	269762	274 160	285094	316 490	292 329
<b>CPN4</b>	-	-	-	270 369	359 618	183254	114 344	138667	165 504	179 170

*Source : Annales Statistiques de la santé 2008- 2015 et 2016*

## **II.5. Evolution de la couverture vaccinale**

La couverture vaccinale des enfants par antigène varie beaucoup dans le temps et selon le type de vaccin. En effet, entre 2007 et 2016, la couverture vaccinale des enfants de moins d'une année augmente pour tous les vaccins, sauf pour le BCG en 2016, pour le Pantivalent en 2008 et 2012-2013, pour le polio III en 2013. De manière générale, la couverture vaccinale varie quel que soit le type de vaccin, sachant que le DTCIII a été remplacé par le pentavalent3 depuis 2014.

**Tableau II.5: Evolution de la couverture vaccinale par année**

<b>Vaccins reçus</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
<b>BCG</b>	303933	336872	348999	341233	368353	354818	356632	367431	388954	380333
<b>Pentavalent/DTCIII</b>	285968	8282	9732	321408	341108	333593	331871	-	351530	363 896
<b>Polio III</b>	268538	280495	313282	315488	341942	332288	330959	339258	351139	363016
<b>Rougeole</b>	-	264870	301744	308358	323945	335502	339186	343550	335616	361 216

*Source : Annuaire Statistique 2015 du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA & ISTEERU\_Annuaire Statistique 2016*

## **II.6. Evolution du budget de la santé.**

La part du budget de l'Etat alloué à la santé a continuellement augmenté entre 2008 et 2015. Les ressources financières publiques allouées au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le VIH/SIDA ont sensiblement augmenté passant de 70.07 milliards de FBU en 2012 à 215,97 milliards de FBU en 2015, soit respectivement de 6% à 13,8% du budget national.

En comptabilisant également le budget alloué au Centre Hospitalo-universitaire de Kamenge et de l'hôpital militaire, le pourcentage du budget de l'Etat pour la santé de l'année 2007 à 2012 reste de loin inférieur à 15% préconisés par la Déclaration d'Abuja (2001). Pour les deux dernières années, le budget reste inférieur mais proche aux pourcentages préconisés par la Déclaration d'Abuja (2001). Le tableau de la page suivante montre la proportion du budget de l'Etat alloué au secteur de la Santé par rapport au budget global de l'Etat de 2007-2014.



**Tableau II.6 Part du Budget de la santé dans le budget général de l'Etat par année (en milliards de FBU).**

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Budget Général de l'Etat	520,41	826,14	863,05	1026,17	1211,74	1389,90	1411,41	1562,91
Budget alloué au MSP	21,63	40,53	53,51					
Budget alloué au Min SIDA	3,09	2,29	2,57	72,36	70,07	160,23	187,82	215,97
Budget alloué au CHUK	1,43	1,94	2,29	2,11	2,25	2,56	2,53	2,71
Budget de l'Hôpital militaire	-	-	-	0,11	0,11	0,11	0,60	0,60
Part du budget alloué à la santé* (en %)	-	-	-	7	6	12	14	14.03

*\*Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA*

*Source : Ministère des Finances, du Pudget et de la Privatisation*

### **CHAPITRE III : EDUCATION**

L'éducation joue un rôle important dans le processus de développement intégral, d'où la préoccupation de tous les systèmes éducatifs de réaliser une scolarisation universelle ou pour tous.

Au Burundi, l'accès à l'éducation s'améliore de plus en plus. Plus de 4 enfants sur 5 en âge d'être scolarisé vont à l'école (TNS=95,6 en 2013/14). Plusieurs facteurs contribuent à cet état de fait. On peut citer l'adéquation de l'offre scolaire et la prise de conscience des parents à scolariser leurs enfants. Cependant, des disparités s'observent dans le système éducatif Burundais. Les infrastructures sont plus concentrées en milieu urbain qu'en milieu rural et certaines provinces battent le record dans la scolarisation. Selon le sexe, les filles sont en général scolarisées au même titre que les garçons : pas de discrimination basée sur le genre dans l'éducation des enfants.

#### **DEFINITION DU SECTEUR DE L'EDUCATION**

- Ecole : unité administrative où se déroule l'enseignement ;
- Ratio Elèves/Classe : Nombre moyen d'élèves pour une classe ;
- Ratio Elèves/Maître : Nombre moyen d'élèves pour un enseignant (maître) ;
- Salle de classe : Tout bâtiment rattaché à une école et utilisé pour accueillir une classe ;
- Taux Brut d'Admission : appelé aussi taux d'accès, c'est la proportion de nouveaux entrants dans un cycle d'enseignement quel que soit leur âge, rapporté à la population d'âge légal d'entrée dans ce cycle. Dans le calcul du Taux Net d'Admission, la proportion de nouveaux entrants pris en compte sont ceux disposant de l'âge légal d'entrée dans le cycle considéré ;
- Taux Brut de Scolarisation: Rapport entre les effectifs d'élèves scolarisés dans un cycle donné quel que soit leur âge, sur la population en âge officiel de scolarisation. Le Taux Net de Scolarisation fait intervenir dans son estimation les effectifs d'élèves ayant l'âge légal pour fréquenter le cycle donné ;
- Taux de promotion: Rapport entre des promus de l'année en cours (Total des élèves d'un niveau d'étude donné retranché du nombre de redoublants) sur les effectifs des élèves de l'année précédente ;

- Taux d'achèvement: Rapport entre l'ensemble des certifiés d'un cycle d'enseignement et la population ayant l'âge auquel le programme serait théoriquement achevé, exprimé en pourcentage ;
- Taux de redoublement: Rapport entre les redoublants de l'année en cours sur les effectifs des élèves de l'année précédente ;
- Taux d'admission: Le taux d'admission prend en compte le nombre de nouveaux entrants dans le niveau d'éducation donné par rapport à la population de l'âge officiel d'entrée à ce niveau d'enseignement. Il traduit mieux que tout autre indicateur, le niveau d'accès au système ;
- Taux d'encadrement: Ce taux est un des principaux indicateurs de la qualité de l'enseignement. Le nombre d'élèves par classe (ratio élèves/classe) ou le nombre d'élèves par maître (ratio élèves/maître) sont les principaux indicateurs de qualité ;
- Taux d'alphabétisation: C'est la population alphabétisée de 10 ans ou plus sur la population totale de 10 ans ou plus, multipliée par 100. Est alphabétisée une personne capable de lire et écrire en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne (UNESCO 1985).

### **III.1. Enseignement préscolaire**

#### **III.1 Évolution des taux de l'enseignement préscolaire et de l'effectif des auditeurs par année.**

Les taux de l'enseignement préscolaire au Burundi restent bas depuis longtemps. En plus, entre 2008 et 2014, les taux de l'enseignement préscolaire ont davantage régressé, puis progressé un peu : le taux brut de l'enseignement préscolaire est passé de 6,9 en 2008/2009 à 4,8 en 2012/2013, puis à 6,0 en 2013/14, soit une diminution de 30,4% au cours de la période des 5 premières années. Le taux net quant à lui est passé de 5,4% pendant l'année scolaire 2008/09 à 4,6% au cours de l'année scolaire 2012/13, puis à 5,9 en 2013/14, soit une diminution de 14,8% au cours de la même période que celle qui précède.

Au cours de la même période, l'effectif des élèves est passé de 59 923 en 2008 à 55 103 en 2009, 52 772 en 2013, 66 972 en 2014 puis 86 185 en 2015 contre 92001 en 2015/2016 soit un taux augmentation de 37,37% et les filles sont plus nombreuses que les garçons.

**Tableau III.1: Évolution des taux de l'enseignement préscolaire et de l'effectif des auditeurs par année.**

Année scolaire		2008 /09	2009 /10	2010 /11	2011/ 12	2012/ 13	2013 /14	2014 /15	2015 /16
<b>Taux brut de l'enseignement préscolaire</b>		6,97	6,22	-	5,5	4,8	6,0	-	-
<b>Taux net de l'enseignement préscolaire</b>		5,38	4,89	-	2,1	4,6	5,9	-	-
<b>Nombre d'élèves</b>	<b>Garçons</b>	27 581	30 721	21417	23235	25933	42694	33390	45487
	<b>Filles</b>	29 202	27 522	21832	23507	26839	43491	33582	46514
	<b>Ensemble</b>	59 923	55 103	43249	46742	52772	86185	66972	92001

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi de 2008 à 2014, et Annuaire de l'éducation 2015/16

### **III.1.2. Evolution du nombre de personnel de l'encadrement de la petite enfance**

Les tendances à la baisse s'observent au niveau de l'évolution du personnel d'encadrement de la petite enfance au cours de la période 2009-2013. En effet, on est passé de 1 819 encadreurs en 2008/09 à 1 486 en 2012/2013, soit une diminution de 18,3% au cours des 5 premières années, puis de 1 899 en 2013/14 à 2608 en 2015/16 soit une augmentation de 37,3% dans 3ans.

**Tableau III.2: Evolution du nombre de personnel de l'encadrement de la petite enfance entre 2008/09 à 2015/16.**

Année scolaire	Effectif du personnel			Total
	Public	Communautaire	Privé	
2008/09	273	1 308	238	1 819
2009/10	334	950	333	1 617
2010/11	-	-	-	-
2011/12	537	379	502	1418
2012/13	586	354	546	1486
2013/14	775	436	688	1899
2014/15	1021	616	899	2536
2015/16	1042	480	1086	2608

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi 2008-2014 et Annuaire de l'éducation 2014/15

### **III.1.3. Evolution des structures d'encadrement de la petite enfance**

Au cours de la période 2008/2009, les structures de l'enseignement préscolaire ont diminué passant de 679 en 2008/09 à 615 en 2009/10. Cette chute est due à la diminution du nombre de structures communautaires, notamment les cercles préscolaires qui étaient nombreux lors de leur création dans certaines provinces où l'on dénombrait 406 structures en 2008/2009 contre 316 en 2009/2010. Ces structures, avec pour objectif l'amélioration de l'accès et de la réussite à l'école primaire, régressent continuellement. Néanmoins, on observe une remontée des structures préscolaires jusqu' à 864 en 2013/2014 et à 1122 en 2014/2015 puis à 1252 en 2015/2016.

**Tableau III.3: Evolution des structures d'encadrement de la petite enfance.**

Année scolaire	Structures/Statut			Total
	Public	Communautaire	Privé	
2008/09	148	445	86	679
2009/10	185	338	92	615
2010/11	-	-	-	-
2011/12	294	156	131	581
2012/13	357	173	157	686
2013/14	467	207	190	864
2014/15	615	275	232	1122
2015/16	713	254	285	1252

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi 2008- 2014 et Annuaire de l'éducation 2015/16

### **III.2. Enseignement fondamental**

#### **III.2.1. Evolution des données scolaires primaires et/ou fondamentales**

Au niveau national, le taux net de scolarisation, sa moyenne nationale passe de 82,6% à 95,6% entre 2006/07 et 2013/14. Les effectifs d'élèves du primaire actuellement fondamental ont connu un accroissement sensible, passant de 1 473 893 en 2006/07 à 2 314 611 en 2015/16.

Au cours de la période 2006/07-2015/16, l'évolution du nombre d'enseignants a été plus rapide avec un accroissement de 138,82% que celle des effectifs d'élèves. Pendant la même période, le nombre de classes a évolué plus rapidement que le nombre d'écoles et le nombre d'élèves. En effet, le nombre d'écoles n'a augmenté que de 10,6 % en moyenne, contre 13,4 % pour les classes et 11,5% pour les élèves.

**Tableau III.4: Evolution des données scolaires primaire et/ou fondamentales**

Année scolaire	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16
Effectifs	1473893	1585539	1720287	1829385	1922424	1956289	1977386	2087965	2202832	2314611
Nbre d'écoles	2334	2536	2909	3109	3353	3549	3665	3795	4035	4141
Nbre de classes	17402	18768	20806	22241	24390	26423	27219	29236	31446	33176
Nbre d'enseignants	27087	29836	33131	35820	39441	41181	43744	45826	47949	49354
TNS (%)	82,60	84,60	89,70	94,1	94	94,9	95,4	95,6	-	-

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi 2013/14 et annuaire statistique de l'éducation 2015/2016

### **III.2.2. Evolution du taux net d'admission en première année primaire/fondamentale**

Malgré les efforts consentis dans le domaine de l'éducation par les pouvoirs publics et les autres intervenants, les taux nets d'admission en première année primaire ont connu des progrès non considérables. Comparées aux garçons, les filles ne sont pas si moins nombreuses à y accéder. Au cours de l'année scolaire 2012/13, le taux net d'admission pour les filles est de 78% alors qu'il est de 80% pour les garçons.

**Tableau III.5: Evolution du taux net d'admission en première année primaire/fondamentale par année scolaire**

Année scolaire	2004 /05	2005 /06	2006 /07	2007 /08	2008 /09	2009 /10	2010 /11	2011 /12	2012 /13	2013 /14
Garçon	33,6	53,3	48,9	49,8	-	-	78,5	82	80	-
Fille	30,6	53,7	47,7	49,0	51,5	68,8	73,5	75,8	78	-
Ensemble	32,1	53,5	48,3	49,4	53,0	70,7	76	78,8	79	78,9

*Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi 2000/01-2013/14*

### **III.2.3. Evolution des effectifs des élèves dans l'enseignement primaire/fondamental public par sexe et par année scolaire.**

De façon globale, le rythme de croissance annuel des effectifs féminins a été supérieur à celui des garçons durant la période de 2005 à 2014 : 14,4% contre 9,7%. Cet écart s'est réduit au cours des quatre premières années scolaires. Il est de 13,8 % pour les filles contre 11,4 % pour les garçons en 2006/07 ; 8,9 % pour les filles et 6,4 % pour les garçons en 2007/08 ; 9,5% pour les filles et 7,6 % pour les garçons en 2008/09 et enfin 7,4% pour les filles et 5,3% pour les garçons en 2009/10. Des efforts ont été consentis pour la scolarisation des filles. Toutefois, les stratégies de scolarisation doivent intégrer la préoccupation globale de relever les taux y relatifs qui restent faibles pour les deux sexes.

**Tableau III.6: Evolution des effectifs des élèves dans l'enseignement primaire/fondamental public par sexe et par année scolaire.**

Sexe	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16
Masculin	685881	764291	813128	874594	920735	959253	972175	976800	1030274	-	1143455
Féminin	623506	709602	772411	845693	908650	963171	984114	1000586	1057691	-	1171156
Ensemble	1309387	1473893	1585539	1720287	1829385	1922424	1956289	1977386	2087965	-	2314611

Variation(en %)des effectifs par rapport à l'année précédente.										
	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	Moyenne
Masculin	24,5	11,4	6,4	7,6	5,3	4,1	1,3	0,4	5,4	7,1
Féminin	32,2	13,8	8,9	9,5	7,4	6,1	2,1	1,6	5,7	9,7
Ensemble	28,1	12,6	7,6	8,5	6,3	5,0	1,7	1,0	5,5	8,3

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi 2012/13 et 2013/14

**Tableau III.7: Variation en % des indicateurs scolaires par rapport à l'année précédente**

	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15
Effectifs	7,3	28,1	12,6	7,6	8,5	6,3	5,0	1,7	1,1	5,7	5,5
Nbre d'écoles	12,1	15,0	14,0	9,1	14,7	6,9	7,8	14,1	3,2	3,6	6,3
Nbre classes	1,7	13,2	14,7	7,8	10,9	6,9	6,8	9,6	3,0	7,5	7,5
Nbre d'enseignants	5,2	9,1	9,5	10,1	11,0	8,1	10,1	4,4	6,2	4,9	4,6
TNS (%)	5,2	1,2	21,1	14,1	8,6	4,9	-0,1	0,9	0,5	0,2	

#### **III.2.4. Evolution des taux net de scolarisation par province**

Le taux net de scolarisation de 2012/13 soit 95,4%, au niveau national cache des disparités. Il existe en effet des inégalités entre provinces. On peut noter que pour cette même année :

- 7 provinces ont des taux net de scolarisation inférieurs à la moyenne nationale de 95,4 %.



- En 2012/13, les provinces de Bujumbura Mairie, Bujumbura rural, Bururi, Makamba et Muramvya affichent des taux nets de scolarisation supérieurs à 100%.
- En 2015/16, six provinces qui sont Bujumbura Mairie, Bujumbura, Bururi, Gitega, Muramvya, Mwaro affichent des taux nets de scolarisation supérieurs à 80% tandis que trois provinces donnent des taux inférieurs à 60%, il s'agit de Kirundo, Muyinga et Ngozi.

**Tableau III.8: Evolution des taux net de scolarisation par province**

<b>PROVINCE</b>	<b>2007 /08</b>	<b>2008 /09</b>	<b>2009 /10</b>	<b>2010 /11</b>	<b>2011 /12</b>	<b>2012 /13</b>	<b>2013 /14</b>	<b>2014 /15</b>	<b>2015 /16</b>
BUBANZA	73,2	72,7	82,50	86,8	94,8	95,8	-	-	74,7
BUJA- MAIRIE	53,6	61,4	70,10	73,8	97,6	105,2	-	-	86,6
BUJUMBURA	83,3	84,3	85,60	89,6	96,0	101,3	-	-	85,1
BURURI	106,4	100,6	116,20	119,0	114,4	116,6	-	-	85,5
CANKUZO	82,3	88,2	91,50	97,2	91,2	91,7	-	-	70,7
CIBITOKÉ	86,4	90,4	97,80	102,0	102,5	96,9	-	-	73,3
GITEGA	91,1	87,7	87,60	88,4	87,3	94,7	-	-	81,4
KARUSI	87,9	84,9	89,20	91,4	77,4	76,0	-	-	70,3
KAYANZA	89,4	91,8	96,30	100,4	97,9	98,2	-	-	79,5
KIRUNDO	69	72,9	76,10	84,9	95,7	85,9	-	-	57,6
MAKAMBA	89,8	96,3	108,90	121,5	118,4	123,4	-	-	78,6
MURAMVYA	99,3	99,9	95,70	96,9	98,0	107,7	-	-	86,1
MUYINGA	65,3	70,8	75,50	85,3	86,3	81,5	-	-	66,3
MWARO	87,4	89,1	98,40	96,0	90,7	99,5	-	-	85,6
NGOZI	83,7	85,7	84,40	84,8	83,9	82,6	-	-	69,2
RUTANA	83,3	90,8	96,70	100,7	94,2	98	-	-	74,8
RUYIGI	78,5	81,3	87,40	94,1	98,4	85,7	-	-	70,6
<b>Rumonge</b>							-	-	-
<b>BURUNDI</b>	<b>82,60</b>	<b>85,2</b>	<b>89,70</b>	<b>94,1</b>	<b>94,9</b>	<b>95,4</b>	-	-	-

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi 2003/04- 2015/16

### **III.2.5. Évolution des taux nets de scolarisation par sexe et par année scolaire**

Les inégalités entre filles et garçons ont considérablement baissé au cours des deux dernières années (2014/15 et 2015/16) comparativement à l'année scolaire 2008/2009. L'écart maximum observé au cours de la période entre les filles et les garçons (3,6

points) a été enregistré pour l'année scolaire 2008/2009. Au cours de l'année scolaire 2015/2016, l'écart a considérablement baissé et se situe à (0,9 points). Cependant, au niveau global quelques efforts restent à consentir en matière de scolarisation. Dans l'ensemble, le taux net de scolarisation a augmenté au cours de la période 2006-2016 passant de 82,6% à 97,2% soit une augmentation de 14,6% dans dix ans.

**Tableau III.9: Évolution des taux nets de scolarisation par sexe et par année scolaire**

Année scolaire										
Sexe	2006/ 07	2007/ 08	2008/ 09	2009/ 10	2010/ 11	2011/ 12	2012/ 13	2013/ 14	2014/ 15	2015/ 16
Féminin	81,2	84,1	87,9	92,5	-	-	-	-	93,8	96,7
Masculin	84	85,1	91,5	95,7-	-	-	-	-	97,5	97,6
Ensemble	82,6	84,6	89,7	94,1	92,3	95	95,4	95,6	95,6	97,2

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi 2002/03-2013/14 et annuaire statistique de l'éducation 2015/16

### **III.2.6. Evolution du ratio élèves/classe et ratio élèves/maître par année scolaire**

Au cours de la période 2006- 2016, l'indicateur, « ratio élèves/maître » a connu une légère diminution linéaire dans les écoles fondamentales ; alors que dans les écoles post-fondamentales, on observe une légère diminution en dents de scies dans la période 2006-2015. Ce même ratio a sensiblement diminué au cours de l'année scolaire 2015/2016 ; il a passé de 33 à 11 élèves par enseignant.

Au cours de la même période, l'évolution du ratio élèves/classe est similaire à celle du ratio élèves/maître. Cependant malgré cette légère diminution observée dans les écoles fondamentales et post-fondamentales, on constate que le ratio élèves/classe reste élevé dans les écoles fondamentales (de 86 à 70 élèves/classe dans la période de 2006 à 2016).

**Tableau III.10: Evolution du ratio élèves/classe et ratio élèves/maître par année scolaire**

École	Ratio	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16
Fondamentale	Elèves/classe	86	84	81	81	79	74	72	74	70	70
	Elèves/maitre	54	53	51	51	49	48	45	46	46	47
Post-fondamentale	Elèves/classe	55	53	58	58	57	55	58	58	52	30
	Elèves/maitre	34	31	33	34	32	33	36	34	33	14

Source : Bureau de la Planification et des Statistiques de l'Education.

### **III.2.7. Evolution du taux de redoublement au primaire par sexe selon l'année scolaire**

Le taux de redoublement est plus important chez les filles que chez les garçons. La forte proportion de redoublants témoigne de l'inefficacité du système éducatif Burundais. Au cours de l'année scolaire 2009/10, le taux de redoublement est estimé à 35% avec une évolution de 0,6% depuis l'an précédent, et il est de 29,6% en 2012/13 et de 24,2 en 2013/14. Cet indicateur montre que des efforts restent à faire dans l'enseignement primaire.

**Tableau III.11: Evolution du taux de redoublement au primaire par sexe selon l'année scolaire**

Année scolaire	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14
Ensemble	29,3	30,6	29,0	36,6	34,4	35,0	-	34,6	29,8	24,2
Fille	30,9	30,7	28,6	37,3	34,8	35,4	-	34,9	30,0	24,3
Garçon	28,0	30,6	29,3	35,9	34,1	34,7	-	34,3	29,6	24,8

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi 2001/02- 2013/14

### **III.2.8. Evolution du taux d'alphabétisation par province, sexe et par année scolaire**

Une bonne partie de la population burundaise est analphabète (38,4% en 2013). En effet, en 2008 environ 60 % de la population burundaise ne savait ni lire, ni écrire dans une langue quelconque. Le taux d'alphabétisation est passé de 40,5 % en 1990 à 42,5 % en 2008 et à 61,6 en 2013. Cette amélioration est due aux

actions entreprises en matière de scolarisation des enfants et d’alphabétisation des adultes.

De façon générale, les hommes sont plus alphabétisés (69,6%) que les femmes (54,7%) même si la scolarisation est pour le moment accessible à tous les enfants. Les taux les plus élevés en 2013 se trouvent dans les provinces de Bujumbura-Mairie (88,1), Bujumbura (72,6) et Muramvya (69,4). Les provinces les moins alphabétisés sont Muyinga (47), Karusi(52,8) et Kirundo (53,2)

**Tableau III.12: Evolution du taux d’alphabétisation par province, sexe et par année scolaire**

<b>Année</b>	<b>1990</b>	<b>2008</b>	<b>2013</b>
<b>BUBANZA</b>	33,8	35,8	54,6
<b>BUJUMBURA-RURAL</b>	38,1	45,8	72,6
<b>BURURI</b>	49,4	51	62,6
<b>CANKUZO</b>	49,3	45,8	63,8
<b>CIBITOKÉ</b>	43,2	40,3	58,9
<b>GITEGA</b>	42,3	46	60,4
<b>KARUZI</b>	33,7	34,1	52,8
<b>KAYANZA</b>	34,7	37,4	57,6
<b>KIRUNDO</b>	31,9	30,3	53,1
<b>MAKAMBA</b>	43,4	44,9	64
<b>MURAMVYA</b>	48,5	48,1	69,4
<b>MUYINGA</b>	34,9	33,3	47
<b>MWARO</b>	51	51,5	66
<b>NGOZI</b>	35,5	34,7	63,8
<b>RUTANA</b>	33,6	38,4	55,9
<b>RUYIGI</b>	37,9	38,1	53,6
<b>BUJUMBURA-MAIRIE</b>	73,2	71,1	88,1

<b>Masculin</b>	49	46,8	69,6
<b>Féminin</b>	32,6	38,3	54,7
<b>Burundi</b>	<b>40,5</b>	<b>42,5</b>	<b>61,6</b>

Source: RGPH 1990, RGPH 2008 & ECVMB 2013/2014

### **II.3. Enseignement secondaire et/ou fondamental**

#### **III.3.1. Enseignement Général et Pédagogique Public**

Les effectifs des élèves de l'enseignement général et pédagogique public ont connu une augmentation entre 2007 et 2016, passant de 212080 en 2007 à 463345 en 2016, soit un accroissement relatif de 488,05% pendant cette période. On observe également une augmentation de 546,6% des écoles et 548,3% des enseignants durant la même période.

**Tableau III.13: Evolution des indicateurs sur l'enseignement général et pédagogique public**

Année (15 novemb re)	Nombre d'écoles	Salles de classe	Enseignants			Élèves		
			Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin	Total
2007	492	3882	1387	4965	6274	85282	126798	212080
2008	652	4302	1515	5995	7510	103206	147272	250478
2009	816	5107	1837	6984	8821	122850	175500	298350
2010	922	5842	2184	7964	10184	139082	195109	334191
2011	991	6796	2470	8743	11213	160421	212928	373349
2012	1077	7524	2591	9439	12030	192504	241117	433621
2013	1087	7532	2794	9204	11998	203305	239956	443261
2014	1106	8695	3178	10788	13966	216400	239303	455708
2015	1105	8333	3994	13020	16954	218617	224459	443076
2016	1253	8938	3691	12364	16055	229630	233715	463345

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi 2000/01 à 2013/14 et Annuaire de l'éducation 2015/2016.

### **III.3.2. Enseignement Technique et Professionnel Public**

Quant à l'enseignement secondaire technique et professionnel public, le rythme d'évolution des effectifs a été moins important que dans le secondaire général. La période de 2009 à 2016 a été caractérisée par l'afflux massif des élèves jusqu'à une augmentation de 16007 élèves soit 194,3%. Sous l'angle de comparaison selon le sexe, le taux d'accroissement des effectifs d'élèves pour cet enseignement au cours de la période 2006- 2016 est de l'ordre de 715,5% pour les filles et de 638,8% pour les garçons, néanmoins l'effectif des filles reste moins élevé par rapport à celui des garçons.

**Tableau III.14: Evolution des données de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel Public A2.**

Année (15 Novembre)	Nombre d'écoles	Salles de classe	Enseignants			Élèves		
			Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin	Total
2006	-	-	-	-	-	2 431	5 670	<b>8 101</b>
2008	35	-	125	617	<b>742</b>	2281	5956	<b>8237</b>
2009	42	169	145	657	<b>802</b>	2705	6799	<b>9504</b>
2010	48	229	152	733	<b>885</b>	3000	8797	<b>11597</b>
2011	48	229	152	733	<b>885</b>	3000	9243	<b>12141</b>
2012	44	229	173	658	<b>831</b>	4324	9731	<b>14053</b>
2013	63	521	434	1997	<b>2431</b>	5746	11592	<b>17338</b>
2014	65	341	182	693	<b>875</b>	7060	13261	<b>20321</b>
2015	71	440	288	966	<b>1254</b>	8885	16127	<b>25012</b>
2016	69	431	216	786	<b>1254</b>	8546	15698	<b>24244</b>

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi 2000/01- 2013/14 & Annuaire de l'Education 2015-2016

### **III.4. Enseignement supérieur**

#### **III.4.1. Evolution des effectifs des étudiants par année académique**

Une faible proportion de ceux qui entrent dans le système scolaire accède à l'enseignement supérieur. Ce faible taux d'accès vaut à l'enseignement supérieur le qualificatif «d'élitiste».

Les effectifs des étudiants ont connu globalement des hausses sur la période allant de 2000 à 2008. L'accroissement moyen annuel est de 13,3% entre l'année scolaire

2000/01 et 2007/08. Selon le sexe, les garçons représentaient 67,3 % de l'ensemble des effectifs du supérieur en 2007/2008 et les filles 32,7 % mais on note de plus en plus un accroissement de l'effectif des filles passant de 2 656 en 2000/01 à 7 107 en 2007/08.

**Tableau III.15: Evolution des effectifs des étudiants par année académique**

	2000/ 01	2001/ 02	2002/ 03	2003/ 04	2004/ 05	2005/ 06	2006/ 07	2007/ 08
Effectif global des étudiants	8956	9568	13128	16480	17315	17811	20059	20599
Masculins (%)	70,3	71,0	76,6	68,8	68,7	69,3	67,6	67,3
Féminin (%)	29,7	29,0	23,4	31,2	31,3	30,7	32,4	32,7
Nombre de places assises	11610	12826	18188	19690	20002	20860	23090	24795

Source : *Rapports des 11 Universités ayant répondu*

*NB : Les données de 2008 à 2016 de tout le pays ne sont pas disponibles étant donné qu'il n'y a pas eu de collecte de données sur les variables du tableau ci-dessus au cours de cette période.*

### **III.5. Dépenses budgétaires de l'Etat**

En 2013, le pourcentage des dépenses courantes en éducation par rapport aux dépenses de l'Etat est de 28,3%. La part de l'enseignement primaire est de 50,02%. Cette dernière répond aux recommandations de Fast Track Initiative (**FTI**) qui recommande que ce cycle prenne plus de 50% des dépenses courantes en éducation bien que la qualité reste sous financée.

**Tableau III.16: Part de l'éducation dans les dépenses publiques de l'Etat**

Dépenses publiques Année de l'Etat (milliards FBU)		Dépenses publiques en Education	% des Dépenses courantes Education par rapport aux dépenses de l'Etat	Part du préscolaire en % du total des dépenses Education (%)	Part du primaire en % du total des dépenses Education (%)	Part du secondaire général et technique en % du total des dépenses Education (%)	Part du supérieur en % du total des dépenses Education (%)
2008	445,8	98,6	22,1	0,02	50,5	26,2	20,2
2009	578,7	137,8	23,8	0,003	51,8	25,2	18,6
2010	-	-	-	-	-	-	-
2011	700,4	166,2	23,7	0,06	53,8	29,9	16,1
2012	-	-	-	-	-	-	-
2013	763,7	216,7	28,3	0,03	50,02	27,93	18,5

Sources : Lois budgétaires burundaises et Indicateurs sur l'enseignement au Burundi

---



## CHAPITRE IV : ACTIVITES ECONOMIQUES ET AVOIRS DES MENAGES

Le secteur primaire (agriculture et élevage) constitue le pilier de l'économie du Burundi. En effet, ce secteur a généré 43% du Produit Intérieur Brut contre 13.7% et 34.6% respectivement pour les secteurs secondaire et tertiaire en 2006. Il occupe plus de trois quarts de la population active au cours de l'année 2008. Les biens possédés par les ménages (terres, bétail, voiture, motocyclette, bicyclettes, radio etc.) constituent un indicateur de bien-être. La possession de ces biens permet d'apprécier les conditions de vie des ménages.

### DEFINITION DU SECTEUR ACTIVITES ECONOMIQUES ET AVOIRS DES MENAGES.

Avoirs du ménage (ou biens possédés par le ménage) constituent une partie de leur patrimoine et concernent ici la possession d'un logement, de terres, d'un moyen de locomotion, de bétail, et autres équipements.

#### IV.1. Activités économiques des ménages

L'agriculture occupe une place importante dans l'économie du Burundi. Avec un taux d'occupation de 87,3%, l'agriculture est l'activité exercée par la plupart des ménages burundais. La proportion des ménages occupés dans l'agriculture est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (91,2% et 33,8% respectivement). Une analyse suivant les types de culture place en tête les cultures vivrières avec un taux d'occupation de 99,8% et les cultures d'exportation occupent les ménages à hauteur de 0,2% seulement

#### IV.2. Avoirs des ménages

##### IV.2.1. Propriétaires de leur logement

Au Burundi, la plupart des ménages sont propriétaires de leur logements : plus de 4 ménages sur 5 depuis 2002 jusqu'en 2013.

**Tableau IV.1: Répartition (en %) des ménages propriétaires de leur logement selon le milieu de résidence**

Milieu	2002	2006	2008	2013
Urbain	47,0	62,9	44,4	50,1
Rural	95,1	97,2	88,6	96,7
Ensemble	91,5	93,3	84,5	92,0

Source : QUID 2002, QUIBB 2006, RGPH 2008 & ECVMB2013-14.

Il y a cependant des disparités selon le milieu de résidence. En effet, si en milieu rural au moins 88% des ménages sont propriétaires de leur logement depuis 2002 jusqu'en 2013, ils sont au plus 63% en milieu urbain au cours de la même période.

**Tableau IV.2: Répartition (en %) des ménages propriétaires de leur logement par province en 2002, 2006, 2008 et 2013**

Province	2002	2006	2008	2013
Bubanza	91,2	92,7	82,5	93,4
Mairie de Bujumbura	43,2	56,6	35,2	37,7
Bujumbura rural	79,6	96,5	84,5	93,1
Bururi	84,7	94,3	86,7	95,5
Cankuzo	98,2	99	88,7	97,7
Cibitoke	94,5	96,1	81,7	88,0
Gitega	99	94,9	89,9	96,9
Kayanza	89,8	95,6	93,9	95
Karuzi	98,6	99,1	89,2	98,2
Kirundo	95,5	96,9	87,1	95,3
Makamba	97,7	97,2	84,3	95,7
Muramvya	93,7	99,1	89,2	99,6
Muyinga	95,6	97,9	87,0	95,2
Mwaro	98,5	99,1	92,4	97
Ngozi	99,4	96,7	87,0	96,7
Rutana	90,1	98,1	89,1	97,1
Ruyigi	97,9	98,1	87,8	97,5

Source : QUID 2002, QUIBB 2006, RGPH 2008 & ECVMB 2013-14.

Dans les provinces de résidence, la tendance observé au niveau national est la même en ce qui concerne l'importance des ménages propriétaires de leur logement. Plus de 88% des ménages de n'importe quelle province sont en effet propriétaires de leur habitation en dehors de la Mairie de Bujumbura (37,7%) en 2013. En termes d'évolution, par rapport à 2006, toutes les provinces ont enregistré une baisse de la proportion des propriétaires de logement en 2008 et une reprise de l'accroissement en 2013.

#### ***IV.2.2. Possession de terre et du bétail***

La proportion des ménages possédant des terres a diminué entre 2006 et 2008 (respectivement 84% et 78%) et a augmenté de 2008 à 2016 passant de 78% à 82,7%. La prise en compte du milieu de résidence fait apparaître que les citoyens du fait qu'ils pratiquent très peu l'agriculture et/ou l'élevage sont peu nombreux à posséder des moyens de production comme la terre (35.1% des citoyens possédant les terres contre 88,6% de ruraux en 2016). On constate également que dans l'ensemble, la proportion des individus possédant du bétail varie au cours de la période 2002-2016 : une hausse des proportions de la population possédant du bétail a été enregistrée de 2002 à 2008 alors que 2016 a connue une diminution des proportions de la population en possession du bétail.

**Tableau IV.3: Possession de la terre et du bétail selon le milieu de résidence**

Milieu	Terre				Bétail			
	2002	2006	2008	2016	2002	2006	2008	2016
<b>Urbain</b>	<b>40,6</b>	36,6	47,3	35,1	<b>5,2</b>	21,9	-	19,5
<b>Rural</b>	<b>95</b>	<b>90,3</b>	<b>83,2</b>	<b>88,6</b>	<b>28,3</b>	<b>59,9</b>	-	<b>69,1</b>
<b>Ensemble</b>	<b>91,5</b>	84,2	78	82,7	<b>26,2</b>	55,5	70,1	63,7

Source : QUID 2002, QUIBB 2006 & RGPH 2008 et EDSBIII, 2016/17

L'analyse du tableau ci-dessous fait ressortir une disparité entre les provinces quelle que soit l'année. La Mairie de Bujumbura s'illustre par la faiblesse des proportions des ménages possédant de la terre et du bétail. L'explication de cette situation pourrait résider dans le fait que la ville est un milieu non favorable à l'agriculture et à l'élevage. Par ailleurs, dans l'ensemble on relève une tendance à la baisse de la proportion des ménages possédant la terre et le bétail entre 2006 et 2008.

**Tableau IV.4: Possession de la terre et de bétail par province et par année**

Province	Terre			Bétail		
	2002	2006	2008	2002	2006	2008
Bubanza	89,9	81,8	55,5	8,1	-	47,2
Mairie de Bujumbura	37,2	25,8	39,1	4,6	-	16,8
Bujumbura rural	79,2	90,3	81,6	6,6	-	47,2
Bururi	88,3	90,4	81,9	27,7	-	-
Cankuzo	99,1	93,9	90,5	39,2	-	-
Cibitoke	93,1	84,7	60,4	26,9	-	51,3
Gitega	97,7	89,3	89,4	34	-	-
Kayanza	98,4	88,3	89,3	39,1	-	-
Karuzi	92,9	83,5	88,5	23,1	-	-
Kirundo	93,1	91,9	79,5	30,2	-	-
Makamba	100	96,5	78,8	26,3	-	-
Muramvya	97,7	90,5	90,2	23,8	-	-
Muyinga	95,1	90,6	79,8	29,4	-	-
Mwaro	98,9	93,3	92,4	31,8	-	-
Ngozi	97,1	87,3	84,6	27,7	-	47,9
Rutana	96,7	94,8	89,2	33,3	-	-
Ruyigi	98,8	92,7	86,7	32,6	-	-

Source: QUID 2002, QUIBB 2006 & RGPH 2008

### IV.2.3. Possession de moyens de locomotion

Pour l'ensemble des moyens de locomotion, il y a une augmentation des ménages ayant déclaré en posséder au moins une entre 2002 et 2016, particulièrement pour la bicyclette ou vélo : évolution de 10.1% des ménages qui possèdent le vélo entre 2002 et 2016. Pour les ménages ayant déclarés posséder une voiture, on constate une évolution de 1% entre 2002 à 2008 et une diminution de 0.5% entre 2008 et 2016.

**Tableau IV.5: Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion**

Année	2002			2006			2008			2013			2016		
	Voiture	Moto	Vélo	Voiture	Moto	Vélo	Voiture	Moto	Vélo	Voiture	Moto	Vélo	Voiture	Moto	Vélo
Urbain	9,3	0,8	10,4	7,2	2,7	14,1	5,9	1,5	9,2	-	2,4	11,5	8,3	5,5	14,4
Rural	0,2	0,2	11,7	-	1	10,3	1,1	0,3	11,3	-	1	15,4	0,3	1,8	21,5
Ensemble	0,6	0,2	10,6	-	1	10,7	1,6	0,4	11,1	-	1,1	15	1,1	2,2	20,7

Source : QUID 2002, QUIBB 2006, RGPH 2008 & ECMB 2013-14, EDSBIII, 2016/17

La voiture est un bien d'équipement assez rare surtout en milieu rural où la proportion des ménages qui en possède au moins une n'est que 0.3% en 2016. Par contre, la bicyclette est le moyen de locomotion le plus fréquent : 21.5% des ménages ruraux et 14.4% des ménages urbains possèdent au moins une bicyclette en 2016. Beaucoup de provinces frontalières se particularisent dans l'utilisation d'un pareil moyen de locomotion : au moins 20% des ménages en possèdent en 2013, peut être à cause des navettes fréquentes entre le Burundi et les pays limitrophes pour des raisons multiples et du coût de ce moyen relativement bas.

**Tableau IV.6: Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion (voiture, motocyclette et/ou bicyclette), par Province et par année.**

Province	Voiture				Motocyclette				Bicyclette			
	2002	2006	2008	2013	2002	2006	2008	2013	2002	2006	2008	2013
Bubanza	0,0	-	1,2	-	0,2	1	0,5	0,4	17,3	-	13,8	17,7
Mairie de Bujumbura	7,6	-	7,5	-	0,8	3	1,4	1,9	9,9	-	7,3	10,5
Bujumbura rural	0,1	-	1,2	-	0,0	0	0,2	1,6	8,5	-	6,1	8,5
Bururi	1,1	-	1,6	-	0,0	1	0,3	1,3	6,5	-	6,4	8,9
Cankuzo	0,0	-	1,1	-	0,0	1	0,3	1,2	18,8	-	13,9	24,2
Cibitoke	1	-	1,4	-	0,4	0	0,5	2,1	7,1	-	8,6	14,7
Gitega	0,0	-	1,5	-	0,0	0	0,3	0,5	5,3	-	11,3	11,5
Kayanza	0,0	-	1,0	-	0,0	1	0,2	0,8	5,9	-	10,6	7,1
Karuzi	0,0	-	0,6	-	0,3	1	0,2	0,5	6,5	-	7,3	11,7
Kirundo	0,6	-	1,1	-	0,7	1	0,6	1,3	11,9	-	14,2	20,6
Makamba	0,0	-	1,6	-	0,2	1	0,5	1,7	23,4	-	20,3	31
Muramvya	0,0	-	1,6	-	0,0	0	0,2	0,1	2,1	-	5,7	4,3
Muyinga	0,2	-	1,4	-	0,3	1	0,4	2,4	14	-	13,8	24,3
Mwaro	0,0	-	1,1	-	0,0	1	0,3	1,8	3,6	-	6,7	7,9
Ngozi	0,0	-	0,8	-	0,0	1	0,5	0,7	6,3	-	10,4	12,4
Rutana	0,0	-	1,3	-	0,2	0	0,2	0,2	26,7	-	16,3	21,9
Ruyigi	0,5	-	1,1	-	0,2	2	0,3	0,2	17,9	-	18,5	22,9

Source : QUID 2002, QUIBB 2006, RGPH 2008 & ECVMB 2013-14

#### **IV.2.4. Possession des moyens de communication et d'information**

L'accès à l'information pour la plupart des ménages se fait à travers la radio aussi bien en milieu urbain (54% en 2016) qu'en milieu rural (35% en 2016). Dans l'ensemble, seulement 4,8% des ménages possèdent un poste téléviseur au cours de l'année 2016 alors qu'en 2006, le taux d'équipement en téléviseur est presque nul. Toutefois, une évolution non moindre de la qualité de l'accès à l'information est observée entre 2008 et 2013 : la télévision remplace progressivement la radio, avec des évolutions positive de 1,8% et négative de 6,2% respectivement des ménages possédant des télévisions et ceux possédant des radios.

**Tableau IV.7: Répartition (%) des ménages possédant un poste radio, un poste téléviseur et/ou un téléphone par milieu de résidences et par année.**

Année	2002			2006			2008			2013			2016		
	Radio	Télévision	Téléphone (fixe ou mobile)	Radio	Télévision	Téléphone (fixe ou mobile)	Radio	Télévision	Téléphone (fixe ou mobile)	Radio	Télévision	Téléphone (fixe ou mobile)	Radio	Télévision	Téléphone (fixe ou mobile)
Urbain	63,3	23,8	-	62	-	44,2	61,2	20,7	42	54	33,5	79,6	54	35,1	83,4
Rural	26,1	0,4	-	30	-	2,2	43,1	0,4	4	36,9	0,8	28,7	35	1,1	42,5
Ensemble	26,7	1,2	-	34	-	7	44,8	2,3	8	38,6	4,1	33,7	37	4,8	46,9

Source : QUID 2002, QUIBB 2006, RGPH 2008, ECVMB 2013-14 et EDSBIII-2016/17

Dans les provinces autres que la Mairie, la radio est possédée par beaucoup de ménages en 2008 et 2013, ce qui n'est pas tout à fait le cas pour la possession d'un poste téléviseur. Cependant, un léger remplacement de radios par des télévisions est constaté dans plusieurs provinces depuis 2008 jusqu'en 2013.

**Tableau IV.8: Répartition (%) des ménages possédant un poste radio, un poste téléviseur et/ou un téléphone par province et par année.**

Province	Radio				Télévision				Téléphone (fixe ou mobile)			
	2002	2006	2008	2013	2002	2006	2008	2013	2002	2006	2008	2013
Bubanza	22,4	28,5	43,6	28,5	0,5	0,0	0,9	0,6	-	0,9	6,1	32,5
Buja Mairie	62,8	61,4	62,6	55	21,0	0,3	26,5	42,5	-	50,4	48,3	86,7
Bujumbura	29,4	30	47,6	44,7	0,0	0,0	0,8	3	-	0,7	7,6	52,4
Bururi	33,0	39,8	48,6	39,4	0,4	0,1	1,3	1,5	-	5,8	9,0	49,4
Cankuzo	30,7	29,8	42,9	38,2	0,0	0,0	0,5	0,8	-	1,3	3,7	19,2
Cibitoke	32,8	29,5	44,1	42,3	0,2	0,0	0,9	3,9	-	2,7	5,4	38
Gitega	21,8	38,9	48,4	38,9	0,0	0,0	1,5	2	-	6,4	6,3	28,5
Kayanza	17,3	31,1	37,0	36,8	0,0	0,2	0,3	1,3	-	4,6	3,3	23,9
Karuzi	22,2	21,8	41,2	32,4	0,3	0,0	0,8	0,7	-	2,4	2,7	17,1
Kirundo	18,8	18,5	39,5	35,9	0,4	0,0	0,5	0,2	-	1,0	3,6	23,6
Makamba	36,7	37,5	48,0	46,2	0,0	0,0	1,2	3,5	-	2,8	9,0	41,9
Muramvya	25,3	39,8	47,3	40,9	0,0	0,0	0,7	0,7	-	1,2	4,7	29,2
Muyinga	22,6	30,1	39,3	38,3	0,4	0,0	0,6	0,6	-	2,7	4,5	24,4
Mwaro	29,3	37,1	49,8	36,6	0,0	0,0	0,4	1,4	-	2,4	5,3	35,7
Ngozi	18,2	27,8	41,5	25,8	0,0	0,0	0,9	1,8	-	3,9	4,2	25,8
Rutana	27,1	29,9	44,3	41,5	0,0	0,0	0,6	0,8	-	1,8	3,8	27,7
Ruyigi	24,2	27,5	41,4	40,3	0,0	0,0	0,6	0,6	-	1,2	3,5	17,5

Source : QUID 2002, QUIBB 2006, RGPH2008 & ECVMB 2013-14

#### **IV.2.4. Possession d'autres biens d'équipements**

Les autres biens d'équipement sont très peu disponibles en 2006 : le frigidaire (possédé par 1,9% des ménages), la cuisinière moderne (1%) et le fer à repasser (8,8%). La possession de ces biens connaît une légère augmentation par rapport à 2002 où les pourcentages étaient respectivement de 0,9%, 0,3%, et 1,4%. Par contre la possession de ces mêmes biens par les ménages a régressé entre 2006 et 2013. Au niveau provincial, la Mairie de Bujumbura vient toujours en tête dans la possession des biens ci-dessus mentionnés (frigidaire, cuisinière moderne, fer à repasser) depuis 2002 jusqu'en 2013

**Tableau IV.9: Répartition (%) des ménages possédant d'autres biens d'équipements, par milieu de résidence et par année.**

Milieu de résidence	2002			2006			2013		
	frigidaire	Cuisinière moderne	Fer à repasser	frigidaire	Cuisinière moderne	Fer à repasser	frigidaire	Cuisinière moderne	Fer à repasser
Urbain	47,2	10,9	0,9	15,7	3,3	41,6	-	0,9	30,2
Rural	0,5	0,1	53,3	0,1	0,7	5,3	-	0	2,8
Ensemble	0,9	0,3	1,4	1,9	1,0	8,8	-	0,1	5,6

Source: QUID 2002, QUIBB 2006 & ECVMB 2013-14

**Tableau IV.10: Répartition (%) des ménages possédant d'autres biens d'équipements, par province par année.**

Province	2002			2006			2013		
	Frigidaire	Cuisinière moderne	Fer à repasser	Frigidaire	Cuisinière moderne	Fer à repasser	Frigidaire A revoir	Cuisinière moderne	Fer à repasser
Bubanza	0,2	0,0	0,2	0,0	0,6	1,8	-	0	1,2
Mairie de Bujumbura	14,7	3,9	23	19,2	3,8	44,1	-	1,4	37,2
Bujumbura rural	0,0	0,0	0,3	0,0	0,5	5,0	-	0	7,6
Bururi	1,0	0,0	0,8	1,4	0,9	11,3	-	0	4
Cankuzo	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	3,2	-	0	2,9
Cibitoke	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	4,4	-	0,5	6,3
Gitega	0,0	0,0	0,0	1,1	0,8	11,9	-	0	3
Kayanza	0,0	0,0	0,0	0,4	1,1	7,1	-	0	3,6
Karuzi	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,9	-	0	1,9
Kirundo	0,4	0,7	0,6	0,0	0,2	1,9	-	0	0,6
Makamba	0,0	0,0	0,1	0,4	1,1	5,7	-	0	6,6
Muramvya	0,5	0,0	0,5	0,0	1,2	4,2	-	0,3	2,2
Muyinga	0,2	0,0	0,2	0,0	1,1	4,5	-	0	3,9
Mwaro	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2	8,5	-	0	5,9
Ngozi	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	3,9	-	0	2,8
Rutana	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	5,6	-	0	1,6
Ruyigi	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	3,9	-	0	1,5

Source : QUID 2002, QUIBB 2006 & ECVMB 2013-14



## CHAPITRE V: LOGEMENT ET APPROVISIONNEMENT EN EAU

L'habitat au Burundi se caractérise par une prédominance des murs en briques adobes et des toitures en pailles. La plupart des occupants de logements en sont propriétaires et la location est plus développée en milieu urbain qu'en milieu rural.

L'accès à l'eau potable s'est amélioré à travers l'aménagement des différentes sources.

### V.1. Logement

#### V.1.1. Type de mur

Les matériaux utilisés pour la construction d'une habitation déterminent la qualité de celle-ci. La plupart des logements au Burundi sont caractérisés par des murs en briques adobes (56,8% en 2002, 59,8% en 2006, 59,5% en 2008 et 69,6% en 2013).

En 2008, la proportion des murs d'habitation en briques adobes est de 60% en milieu rural et de 58,1% en milieu urbain. Dans ce dernier cas, en plus des briques adobes, il se remarque une prédominance du type de mur en bois/pisé non cimenté (32,0% en 2002, 18,6% en 2006, 24,1% en 2008 et 14,6% en 2013).

**Tableau V.1: Répartition (en %) des ménages par type de mur de l'habitation selon le milieu de résidence en 2002, 2006, 2008 et 2013**

Type de mur	Urbain				Rural				Ensemble			
	2002	2006	2008	2013	2002	2006	2008	2013	2002	2006	2008	2013
Brique adobe	57,6	61,4	58,1	56,1	56,0	59,6	60,0	71,1	56,8	59,8	59,8	69,6
Bois/ Pisé non cimenté	8,5	7,4	7,1	5,1	34,5	19,9	25,9	15,7	32,0	18,6	24,1	14,6
Briques cuites	46,9	17,1	27,3	37	2,7	3,5	6,3	8,6	3,6	5,0	8,2	11,4
Autre	-	-	-	1,3	-	-	7,9	4,3	7,6	6,6	7,8	4,1

Source : QUID 2002, QUIBB 2006, RGPH 2008 & ECVMB 2013-14

#### V.1.2. Type de toit

Le type de toit utilisé pour un logement dans un milieu donné est aussi bien lié au climat (intempéries) qu'au confort recherché ou moyens matériels possédés par le ménage. En 2008, la préférence est globalement portée vers les toits en paille (36,3%), et dans une moindre mesure vers les toits en tôle (33,3%) et en tuile/ardoise industrielle (27,2%). Ces proportions respectives étaient en 2002 de 46,3%, 31,3% et 21,2%.

Par rapport au milieu de résidence, il se dégage une prédominance des toits en tôles métalliques (77,9%) en milieu urbain alors qu'en milieu rural le choix de la toiture est partagé entre les toits en paille/bois (39,1%), les toits en tôle métallique (28,7%), et ceux en tuile locale (27,5%).

**Tableau V.2: Répartition (en %) des ménages par type de toit selon le milieu de résidence en 2002, 2006, 2008 et 2013**

Type de toit	Urbain				Rural				Ensemble			
	2002	2006	2008	2013	2002	2006	2008	2013	2002	2006	2008	2013
Tôle	90,1	81,2	77,9	-	30,4	27,2	28,7	-	31,3	33,4	33,3	-
Tuile/ardoise industrielle	7,2	13,6	12,9	-	22,4	25,0	28,7	-	21,2	23,7	27,2	-
Paille	0,5	2,7	5,8	3,5	46,8	46,2	39,1	25,3	46,3	41,3	36	23,2
Autre	2,2	2,5	3,4	-	0,4	1,6	3,5	-	0,4	1,6	3,5	-

Source : QUID 2002, QUIBB 2006, RGPH2008 & ECVMB 2013-14

### V.1.3. Mode d'occupation des logements

Trois principaux modes d'occupation des logements existent au Burundi : la propriété, la location, et l'hébergement gratuit.

La propriété est de loin le mode d'occupation le plus important en milieu rural (88,6% et 96,6%) contre 44,4% et 50,1% en milieu urbain, respectivement en 2008 et 2013. Ces proportions étaient respectivement de 97,2% et 62,9% en 2006 et de 95,1% et 47% en 2002. Au regard des multiples difficultés d'accès à la parcelle pour le logement et à sa mise en valeur, la location reste le mode d'occupation pour un bon nombre de ménages urbains. En effet, en milieu urbain, 42,9% des ménages sont locataires de son logement contre seulement 5,6% et 2% en milieu rural respectivement en 2008 et 2013. Entre 2006 et 2008, la location a plus que doublé pendant que le logement gratuit a presque triplé. Néanmoins, les deux derniers modes d'occupation ont rechuté en 2013 (6,1% pour le mode en location et 1.5% pour celui d'un logement gratuit).

**Tableau V.3: Répartition (en %) des ménages par mode d'occupation des logements selon le milieu de résidence en 2002, 2006, 2008 et 2013**

Mode d'occupation de logements	Urbain				Rural				Ensemble			
	2002	2006	2008	2013	2002	2006	2008	2013	2002	2006	2008	2013
Propriétaire	47	62,9	44,4	50,1	95,1	97,2	88,6	96,6	91,5	93,3	84,5	92
Locataire	46,3	31,3	45,5	42,9	3,0	1,2	5,6	2,0	5,7	4,6	9,3	6,1
Logement gratuit	6,5	4,9	7,2	5,3	1,7	0,9	3,5	1	2,4	1,4	3,9	1,5
Autres	0,1	0,9	2,7	1,5	0,2	0,7	2,3	0,1	0,2	0,7	2,3	0,4

Source : QUID 2002, QUIBB 2006, RGPH2008 & ECVMB 2013-14

## V.2. Approvisionnement en eau de boisson

Dans l'ensemble du pays, il ressort qu'en 2012, les principales sources d'approvisionnement en eau de boisson sont : source protégée (53,8%) et robinets publics/borne fontaine (23,8%), contre respectivement 44% et 21,1% d'une part en 2009 et d'autres parts 47,5% et 10,1% en 2006.

**Tableau V.4: Répartition (en %) des ménages par mode d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence.**

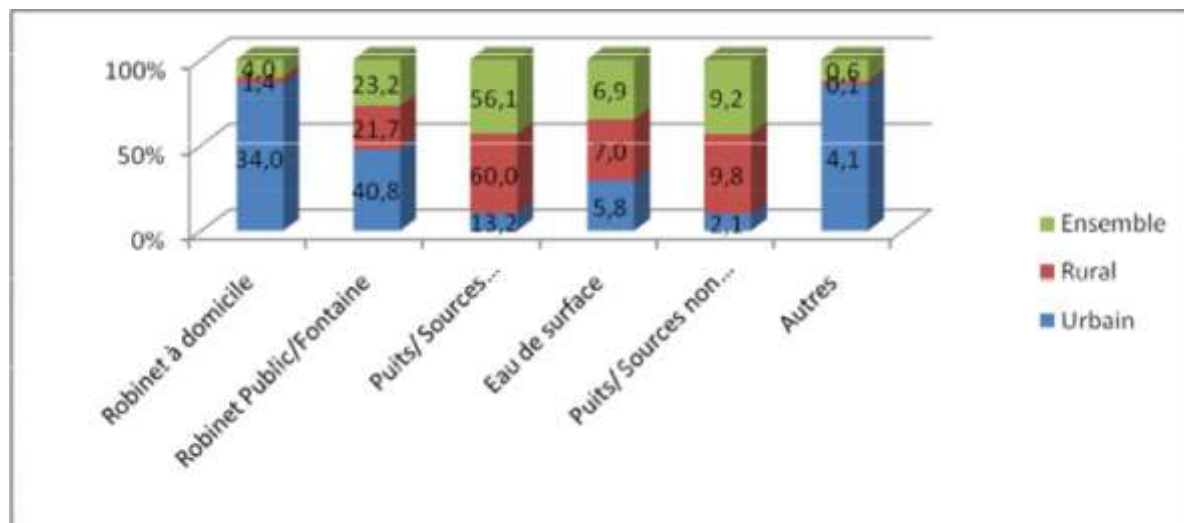
Mode d'approvisionnement en eau de boisson	Urbain			Rural			Ensemble		
	2006	2009	2012	2006	2009	2012	2006	2009	2012
<b>Sources améliorées</b>									
Robinet intérieur dans le logement	12,4	14,3	13,0	0,3	0,5	0,4	1,7	1,9	1,4
Robinet dans la cour/parcelle	27,0	29,4	21,0	1,2	1,4	1,0	4,1	4,2	2,6
Robinet public/fontaine	27,1	39,5	40,8	7,9	19,1	21,7	10,1	21,1	23,2
Puits protégé	0,1	0,2	0,0	1,0	1,0	1,0	0,9	1,0	0,9
Source protégée	12,5	9,0	13,2	52,1	47,8	59,0	47,5	44,0	55,2
<b>Sources non améliorées</b>									
Eau de surface	8,7	1,9	5,8	19,0	11,9	7,0	17,9	10,9	6,9
Puits non protégé	0,0	0,7	0,0	2,1	1,5	1,0	1,9	1,4	0,9
Source non protégée	4,2	2,4	2,1	15,4	16,2	8,8	14,2	14,8	8,3
Eau de pluie	0,0	0,2	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0
Citerne	0,1	0,0	-	0,0	0,0	-	0,1	0,0	-
Autre	7,5	2,4	-	0,8	0,4	-	1,5	0,6	-

Source: QUIBB 2006, EPMS 2009 & EPMS 2012.

La proportion de ménages s'approvisionnant en eau de boisson aux sources améliorées (robinet intérieur dans le logement, robinet dans la cour /parcelle, robinet public/ la borne fontaine, puits/source protégé(e), forage) a sensiblement progressé, passant de 64,3% en 2006 à 72,2% en 2009 et à 83,3% en 2012. Le progrès réalisé dans l'amélioration de la qualité de l'eau de boisson nécessitent encore des actions à mener car, en 2012 environ 16,1% des ménages s'approvisionnaient en eau à boire à partir des sources non améliorées (puits/sources non aménagés ; eaux de surface constituées de rivières, marigots, etc.). Cette situation favorise le développement et l'expansion des maladies hydriques au sein de la population. Ces proportions sont encore inquiétantes lorsqu'on considère le milieu de résidence. Alors qu'environ 7,6% et 7,9% s'approvisionnaient à partir des puits/sources non aménagés et en eau de surface (rivières, marigots, etc.) en zone urbaine respectivement en 2009 et 2012, cette proportion était de 30,1%, en 2009 ; et de 16,8%, en 2012 en zone rurale. Le milieu urbain reste surtout caractérisé par les sources aménagées et les robinets à domicile, publics ou les fontaines par rapport au milieu rural où ce sont

surtout les puits/sources non aménagés et l'eau de surface qui constituent les principales sources d'approvisionnement en eau de boisson.

**Graphique V.1: Répartition (en %)des ménages par mode d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence en 2012.**



## CHAPITRE VI : ECONOMIE

### Définition du secteur logement et approvisionnement en eau

- La source d'approvisionnement en eau potable s'applique aux ménages buvant l'eau provenant de robinets ou de puits protégés.

#### V.1. Le Produit Intérieur Brut

Calculé selon le Système de Comptabilité Nationale de 1993, le PIB aux prix de l'année précédente est passé de 1 354,7milliards de FBU en 2007 à 3 974milliards de FBU en 2014, Soit le taux d'accroissement de 193%. A prix courant, le PIB en 2007 est de 1 467,2 milliards de FBU contre 4 185,1 milliards en 2014.

Le poids de l'activité informelle dans l'économie reste très élevé au cours de la période de 2007 à 2014 et l'évolution de la production dans ce secteur est importante.

En effet, la valeur de la production informelle est de 1 462,3 milliards de FBU en 2007 contre 4 861,5milliards de FBU en 2014. La valeur ajoutée dans le PIB a néanmoins connu une légère augmentation d'une année à l'autre au cours de cette même période.

La consommation finale (celles des ménages et de l'administration publique) est passée de 1 612,8 milliards de FBU en 2007 à 4 662,10 milliards de FBU en 2014(en valeur courante). Ce constat est le même pour l'investissement qui a connu une progression significative de 2007 à 2014 en passant de 224,1 milliards FBU à 597 milliards FBU (en valeur courante).

**Tableau V.1: Principaux indicateurs macroéconomiques de 2007 à 2014**

Rubrique	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<b>En valeur courante(en milliards de fbu)</b>							
<b>Production</b>	<b>2927,7</b>	<b>3243,6</b>	<b>3903</b>	<b>4365,1</b>	<b>5572,9</b>	<b>6624,9</b>	<b>7224,4</b>
dont informelle	2002,9	2184,5	2485,5	2770,8	3638,4	4583	4861,5
<b>Consommations intermédiaires</b>	<b>1174,4</b>	<b>1246,1</b>	<b>1632,8</b>	<b>1841,4</b>	<b>2543</b>	<b>3194,6</b>	<b>3475,2</b>
dont informelle	684,3	773,4	892	1116,6	1676,7	2311,1	2500
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>1753,3</b>	<b>1997,5</b>	<b>2270,1</b>	<b>2523,7</b>	<b>3030</b>	<b>3430,3</b>	<b>3749,2</b>
dont informelle	1318,6	1411,1	1593,5	1654,2	1961,7	2271,9	2361,6
<b>Impôts et taxes</b>	<b>157,8</b>	<b>186,7</b>	<b>230,9</b>	<b>295,8</b>	<b>327,3</b>	<b>382,2</b>	<b>435,9</b>
<b>PIB= (3) + (4)= (5) + (6) + (7)</b>	<b>1911,1</b>	<b>2184,2</b>	<b>2501</b>	<b>2819,5</b>	<b>3357,3</b>	<b>3812,5</b>	<b>4185,1</b>
<b>Consommation finale</b>	<b>2172</b>	<b>2331,9</b>	<b>2586,5</b>	<b>3076,5</b>	<b>3622,9</b>	<b>4338,8</b>	<b>4 662,10</b>
Consommation finale des ménages	1786,5	1907	2038	2430,1	2840,2	3396,4	3 585,10
Consommation finale de l'administration publique	317,1	349,3	445,9	521,1	644,4	798,3	867,2

<b>Investissement</b>	<b>239,2</b>	<b>343,8</b>	<b>415,9</b>	<b>460,5</b>	<b>548,3</b>	<b>558,7</b>	<b>597</b>
<b>Exportation nette</b>	<b>-500</b>	<b>-491,5</b>	<b>-501,4</b>	<b>-717,5</b>	<b>-813,9</b>	<b>-1085,1</b>	<b>-1 074,10</b>
	<b>En volume aux prix de l'année précédente</b>						
<b>Production</b>	<b>2393,1</b>	<b>2954,2</b>	<b>3642,6</b>	<b>4058,6</b>	<b>5025,2</b>	<b>6213,8</b>	<b>6945</b>
dont informelle	1565	1945,8	2288,7	2553,3	3175,3	4236,7	4663
<b>Consommations intermédiaires</b>	<b>981,8</b>	<b>1138,9</b>	<b>1575,8</b>	<b>1725,2</b>	<b>2376,1</b>	<b>3045,6</b>	<b>3379,1</b>
dont informelle	568,1	702,4	867,4	1031,5	1508,4	2184,6	2449,7
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>1411,3</b>	<b>1815,3</b>	<b>2066,8</b>	<b>2333,4</b>	<b>2649,1</b>	<b>3168,2</b>	<b>3565,9</b>
dont informelle	996,9	1243,4	1421,3	1521,8	1666,9	2052,1	2213,4
<b>Impôts et taxes</b>	<b>127,9</b>	<b>168,2</b>	<b>228,6</b>	<b>268,6</b>	<b>295,1</b>	<b>353,6</b>	<b>408,1</b>
<b>PIB= (3) + (4)= (5) + (6) + (7)</b>	<b>1539,1</b>	<b>1983,5</b>	<b>2295,4</b>	<b>2602</b>	<b>2944,2</b>	<b>3521,8</b>	<b>3974</b>
<b>Consommation finale</b>	<b>1743,7</b>	<b>2132,1</b>	<b>2415,4</b>	<b>2825</b>	<b>3195,7</b>	<b>4037,7</b>	<b>4 518,00</b>
Consommation finale des ménages	1369,1	1703,8	1872	2199,1	2479,5	3123,6	3 515,10
Consommation finale de l'administration publique	306,1	352,7	445,6	507,9	598	770	793,1
<b>Investissement</b>	<b>224,3</b>	<b>318,8</b>	<b>409,9</b>	<b>439,9</b>	<b>488,5</b>	<b>556,2</b>	<b>544,8</b>
<b>Exportation nette</b>	<b>-428,9</b>	<b>-467,3</b>	<b>-529,9</b>	<b>-663</b>	<b>-740</b>	<b>-1072,2</b>	<b>-1 088,70</b>

Source:ISTEEBU\_Comptes de la nation

### Evolution du PIB par secteur d'activité

La structure du PIB par secteur d'activité a connu des variations au cours de la période 2007-2014. Les secteurs primaire et tertiaire sont les plus importants par rapport au secteur secondaire comme le montre le tableau.

**Tableau 6.2: Répartition (%) du PIB par secteur et par année**

Année Libellé	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Secteur Primaire	35,5	33,4	36,3	35,7	36,0	35,9	36,7	35,6
Secteur Secondaire	16,1	16,6	16,2	16,4	15,1	15,0	15,4	16,0
Secteur Tertiaire	40,3	41,7	39,0	37,9	38,6	39,1	37,8	38,1
Impôts et Taxes	8,0	8,3	8,5	10,0	10,3	10,0	10,0	10,3

Source: ISTEERBU-Comptes nationaux

## VI.2. Commerce extérieur

Entre 2006 et 2013, les exportations ont augmenté à peu près de 24% avant de diminuer en 2014 de 28% par rapport à l'année précédente. Mais si cette progression des exportations est remarquable, elle doit être relativisée au regard de la poussée encore plus forte des importations qui ont connu une augmentation de 144% de 2006 à 2013.

Entre 2013 et 2015, les exportations ont diminué à peu près de 41,37% avant de d'augmenter en 2014 de 13,97% par rapport à l'année précédente. En 2015, les importations et les exportations ont diminué considérablement par rapport à 2014 soit une baisse de 15% pour les importations et celle de 26% pour les exportations pour augmenter de nouveau en 2016. La balance commerciale reste déficitaire jusqu'en 2016.

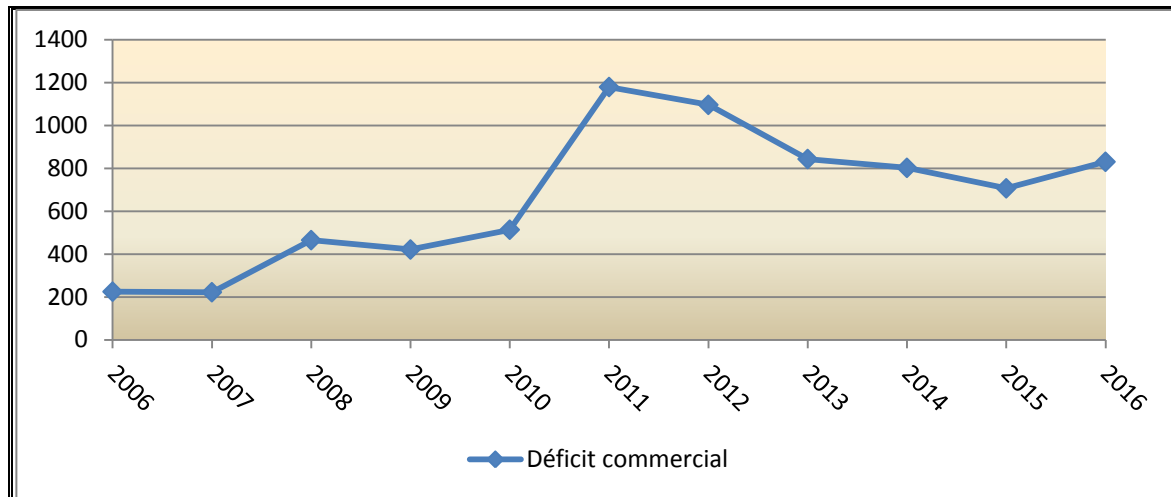
**Graphique VI.1: Evolution des importations et des exportations (milliards de frs bu) par année**



En considérant la période de 2006 à 2011, la balance commerciale a été toujours déficitaire chaque année. Le déficit s'est beaucoup aggravé au fil des années suite à la hausse des importations plus importantes que les exportations. L'année 2014 a été marquée par un changement de tendance avec une réduction sensible du

déficit commercial de 376,8 milliards de FBU par rapport à 2011 (250,5 milliards de FBU). En 2015, la tendance reste la même vu que le déficit commercial a baissé de 92,2 milliards par rapport à l'année précédente, le changement survient en 2016.

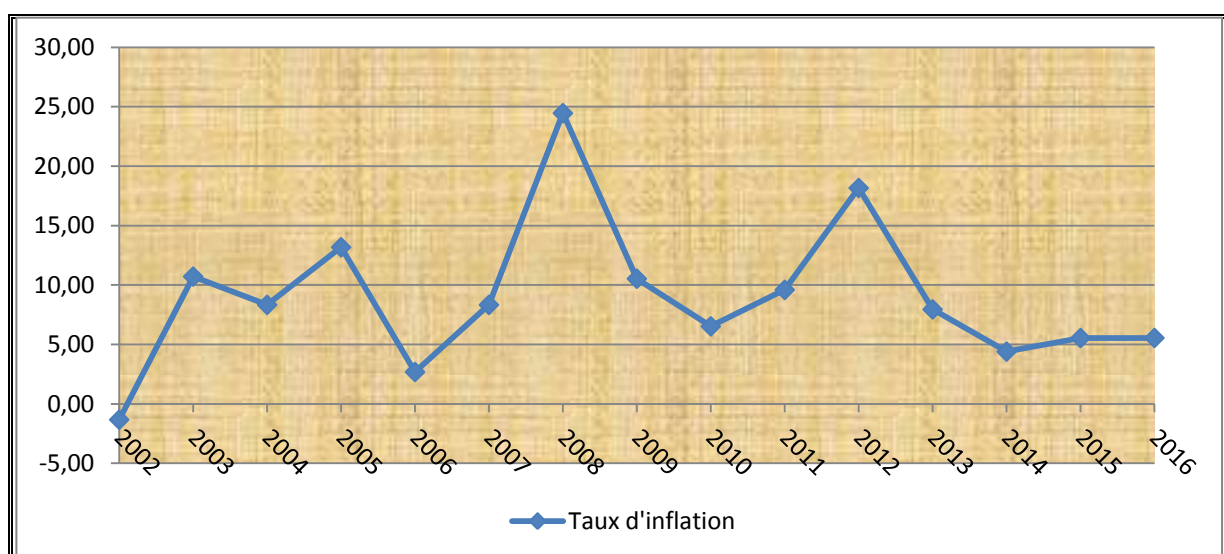
**Graphique VI.2: Evolution du déficit commercial par année**



### VI.3. Inflation

Au Burundi, le taux d'inflation est calculé seulement en Mairie de Bujumbura. Au cours de la période 2002-2012, ce taux a connu une augmentation de 19,49 passant de -1,33 à 18,16. Il faut noter que malgré cette augmentation, au cours de la période considérée (2002-2016), on constate que les années 2004, 2006, 2010, 2013 et 2014 sont caractérisées par la baisse du taux d'inflation par rapport aux années précédentes. Une augmentation de ce taux est remarquée en 2015 passant de 4,40 en 2014 à 5,54 en 2015 et en 2016 une augmentation de 0,01.

**Graphique VI.3: Evolution du taux d'inflation par année**

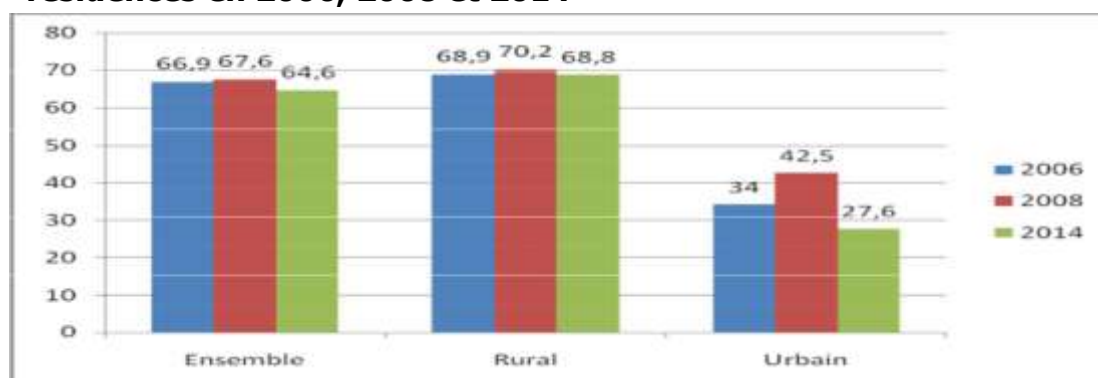




#### VI.4. Pauvreté

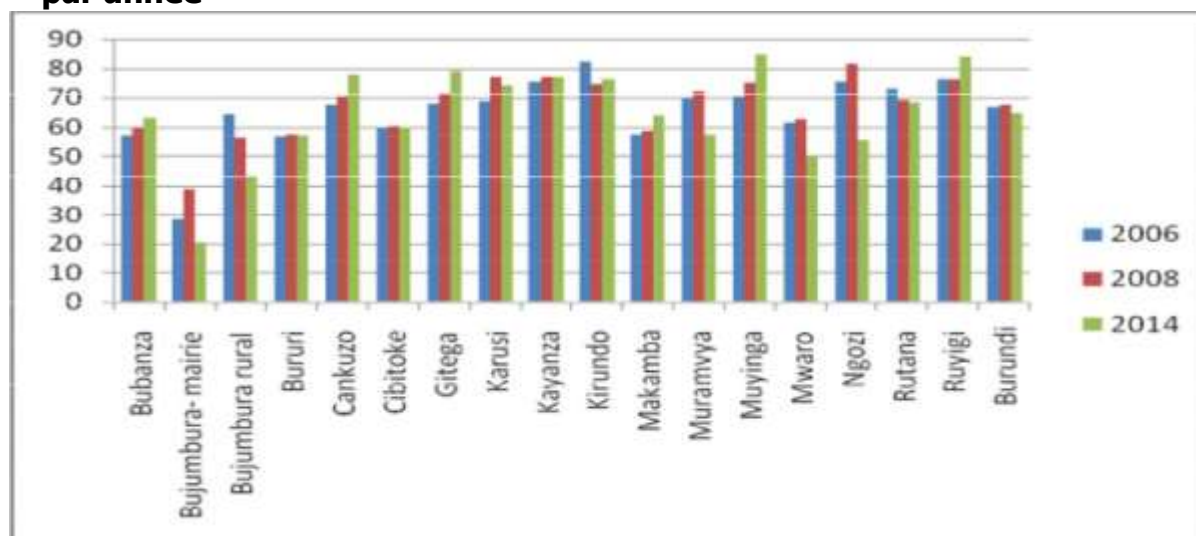
En 2006, le seuil de pauvreté monétaire était de 247 123 FBU et 191 348 FBU par personne et par an respectivement en milieu urbain et rural. En simulant les résultats de l'enquête QUIBB réalisée en 2006 aux résultats du RGPH 2008, on remarque qu'en 2008 ; 67,6% de la population burundaise vivaient en dessous du seuil de pauvreté monétaire. La distinction par milieu de résidence montre que la pauvreté est un phénomène essentiellement rural avec 70% qui vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire contre 42,5% en milieu urbain. En 2014, on constate qu'il y a eu amélioration par rapport à l'année 2008 puisque le taux de pauvreté est de 64,6. C'est pareil pour le milieu rural et le milieu urbain où on a respectivement 68,8 et 27,6.

**Graphique VI.4: Evolution de l'incidence de la pauvreté par milieu de résidences en 2006, 2008 et 2014**



Au niveau des provinces, dix provinces présentent des incidences de pauvreté monétaire supérieures à la moyenne nationale. Il s'agit des provinces de Ngozi, Kayanza, Karusi, Ruyigi, Muyinga, Kirundo, Muramvya, Gitega, Cankuzo et Rutana en 2006 et 2008, ce sont les mêmes provinces qui présentent un taux de pauvreté supérieures à la moyenne nationale sauf les provinces Muramvya et Ngozi en 2014. En mairie de Bujumbura, l'incidence de pauvreté est respectivement de 28,7%, 38,8% et 20,5 en 2006, 2008 et 2014.

**Graphique VI.5: Evolution de l'incidence de la pauvreté par province et par année**



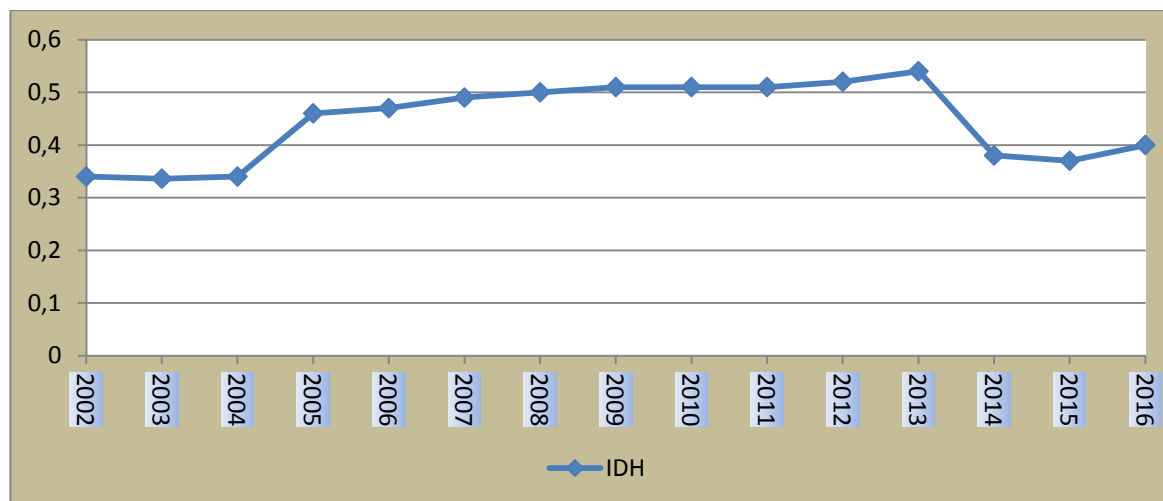
### **V.5. Indice de Développement Humain (IDH)**

L'indice de développement humain (IDH) chiffre le niveau moyen atteint par le pays sous trois aspects essentiels : l'aptitude à vivre longtemps et en bonne santé, l'instruction et l'accès au savoir et enfin la possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent.

IDH a augmenté sensiblement entre 2002 et 2013. Il a connu une hausse de 0,2 passant de 0,34 à 0,54 sur cette période.

Un autre constat est la baisse de cet indice en 2014 avec une réduction de 0.16 par rapport à 2013 (0,54 en 2013 et 0,38 en 2014) mais il est important de signaler qu'il y eu un changement dans la méthodologie de calcul de l'indice (jusqu'en 2013, on utilisait la moyenne arithmétique, après cette date, on utilise la moyenne géométrique) et cela pourrait être un des facteurs de la diminution de ce dernier. On constate que cet indice a baissé de 0,01 en 2015 alors qu'elle a connu une augmentation sensible de 0,03 en 2016.

**Graphique VI.6: Evolution de l'indice de développement humain par année (nouvelle méthodologie à partir de 2014)**



### **VI.6. Indice de Pauvreté Humaine (IPH)**

L'indice de pauvreté humaine mesure les manques dans les trois dimensions du développement humain que sont : la longévité et la santé (risque de décéder à un âge relativement précoce), l'instruction et l'accès au savoir (exclusion du monde de

la lecture et des communications) et la possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent (impossibilité d'accéder à ce que procure l'économie dans son ensemble). L'IPH a connu une baisse de 0,015 entre 2002 et 2007 passant respectivement de 0,452 à 0,437 avant de connaître une augmentation de 0,04 au cours de la période 2007-2011. De façon générale, de 2007 à 2013, l'IPH a connu une hausse de 0,038 passant de 0,437 à 0,475 sachant qu'il y a eu une baisse de 0,002 de 2011 à 2013. En 2014, l'IPH a connu une baisse de 0,07 par rapport à 2013 (0,47). Il faut aussi signaler qu'il y a eu un changement de méthode dans le calcul de cet indice et cela affecte le niveau de cet indice à partir de 2014. De 2014 à 2015, l'IPH a connu une baisse sensible de 0,08 tandis qu'il a augmenté de 0,02 de 2015 à 2016.

**Graphique V.7: Evolution de l'indice de pauvreté humain par année.**

